Nations Unies S/PV.6690



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6690e séance

Lundi 19 décembre 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	Mme Dunlop
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	France	M. Araud
	Gabon	M. Messone
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	Mme Ogwu
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/772)

11-64360 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2011/772)

Le Président (*parle en russe*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, de l'Iran, du Japon, du Liechtenstein, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Pakistan, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Jawed Ludin, Vice-Ministre afghan des affaires étrangères.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Je tiens également à saluer la présence dans la salle du Conseil de M. Ján Kubiš, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Staffan de Mistura, ancien Représentant spécial du Secrétaire général et ancien Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/772, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Je suis heureux de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. Il se trouve que j'ai récemment effectué une visite d'une semaine en Afghanistan, et je voudrais partager avec le Conseil certaines impressions.

La première de ces impressions, à Kaboul comme à Mazar-e-Charif – où je me suis rendu –, je l'ai eue en écoutant les récits de nos collègues afghans et internationaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). J'ai noté à quel point nous leur sommes redevables d'une grande reconnaissance. Ils déploient des efforts inlassables dans des conditions extrêmement difficiles pour mettre en œuvre le mandat de la Mission. À Mazar-e Charif, l'incident tragique d'avril dernier a, évidemment, laissé des marques. Mais au moment où s'achève la construction d'un nouveau complexe pour le Bureau régional de la MANUA, le personnel est toujours à son poste; une continuité qui est encouragée et appréciée par le Gouverneur Ata Mohammad – que j'ai rencontré – ainsi que par la population de la région dans son ensemble.

Le rôle à venir des Nations Unies, l'ajustement du travail de l'Organisation aux priorités qui dérivent des processus de transition et de transformation de l'Afghanistan, tout cela a fait l'objet de discussions extensives durant les entretiens que j'ai eus avec une série de personnalités, ainsi qu'avec des interlocuteurs de haut niveau de la société civile, des médias, de la communauté internationale et des forces armées. Tous ont reconnu le rôle essentiel qui avait été celui des Nations Unies par le passé et qu'elles devaient conserver pour l'avenir.

Durant ces entretiens, nous avons soutenu que le succès du processus de Kaboul dépendait de l'affirmation et de la prise de responsabilité croissante des institutions afghanes. La revue des activités prescrites par le mandat de la MANUA et l'appui apporté par les organismes des Nations Unies à l'Afghanistan, actuellement en cours suite à la demande du Conseil dans sa résolution 1974 (2011), se penche avec une attention particulière sur la meilleure manière pour les Nations Unies de soutenir ce processus de responsabilisation.

De nombreux représentants de la société civile afghane et de la communauté internationale sur place

se sont eux aussi exprimés en faveur d'une présence continue – sinon renforcée – des Nations Unies, en phase avec les réalités de la période de transition et de post-transition.

Les représentants de la société civile, à Kaboul comme lors de leurs réunions avec le Secrétaire général à Bonn, ont fermement réitéré leurs positions sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan. Ils ont affirmé avec force qu'aucune circonstance ne justifierait un retour en arrière sur les progrès très significatifs qui ont été constatés dans ce domaine.

La présidence partagée, par les Nations Unies et par le Gouvernement afghan, du Conseil commun de coordination et de suivi illustre le rôle primordial joué par les Nations Unies en Afghanistan en termes de facilitation et d'appui. J'ai participé à la dernière session du Conseil commun de coordination et de suivi à Kaboul le 30 novembre, dont les conclusions sont d'ailleurs exposées dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/772). Elles démontrent la volonté et les capacités croissantes du Gouvernement afghan à diriger son programme de développement et à coordonner l'assistance internationale, mais elles notent également la valeur ajoutée des Nations Unies dans ce domaine.

De Kaboul, j'ai rejoint la délégation du Secrétaire général à la Conférence internationale sur l'Afghanistan, à Bonn. Cette Conférence était une occasion opportune pour la communauté internationale et l'Afghanistan – 10 ans après l'accord de Bonn de 2001 – de faire le point sur leur partenariat, de le réaffirmer et de l'élargir pour la période de transition et pour l'après-2014, c'est-à-dire cette décennie de la transformation qui courra de 2015 à 2024.

À cette occasion, le Secrétaire général a insisté sur la nécessité pour le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux de se concentrer également sur les aspects non militaires de la transition. L'assistance internationale doit soutenir les efforts entrepris par les Afghans pour renforcer leurs institutions, faire progresser leur développement socioéconomique, ainsi que l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Ces processus, dans les meilleures circonstances, prennent du temps. Il en ira évidemment de même en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle l'engagement durable pris à Bonn par la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan au cours de ces deux périodes – la transition, puis la transformation – est si important.

La déclaration de la Conférence, qui met en exergue le rôle crucial des Nations Unies en Afghanistan, est également importante. Au cours de ses entretiens en marge de la Conférence, le Secrétaire général a souligné les trois priorités à venir de l'ONU : premièrement, aider à lier sécurité et développement; deuxièmement, promouvoir et soutenir un processus de réconciliation inclusif, mené par les Afghans et fondé sur le dialogue et le consensus; et troisièmement, continuer à promouvoir les droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants.

Les Nations Unies sont engagées aux côtés du Gouvernement et du peuple afghan sur le long terme. Nous soutenons la population afghane depuis plus d'un demi-siècle. Nous resterons en Afghanistan bien au delà de 2014, aussi longtemps que les Afghans auront besoin de nous.

L'autre rencontre internationale de grande portée sur l'Afghanistan qui a eu lieu depuis les dernières délibérations du Conseil, – la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, le 2 novembre, – a lancé le Processus d'Istanbul. Quatorze pays participants ont réaffirmé leurs engagements antérieurs, y compris ceux relatifs à l'intégrité territoriale du pays. Ils ont également énoncé des principes communs qui guideront leur soutien en faveur d'un Afghanistan sûr, stable et pacifique.

Le Processus d'Istanbul a mis en place un cadre de suivi sous forme de mesures de confiance concrètes, en réponse aux défis cruciaux auxquels sont confrontés l'Afghanistan et une grande partie de la région sur le plan de la sécurité et dans les domaines politique et économique. Ces défis incluent les menaces posées par le terrorisme et le trafic de drogue; ainsi que le besoin de paix et le besoin de renforcer les liens commerciaux. La note de présentation qui devrait être partagée par l'Afghanistan au début de l'année à venir, en amont de la réunion ministérielle que Kaboul accueillera en juillet 2012, sera un signe de plus de l'appropriation par les autorités nationales de ces processus qui sont fondamentaux pour l'avenir.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Sur le plan politique, plusieurs progrès importants ont été également réalisés depuis notre dernier débat (voir S/PV.6625). Au cours de la Loya Jirga traditionnelle en novembre, environ 40 groupes de travail composés de représentants de toutes les provinces ont débattu de l'avenir du Haut Conseil pour

la paix et du dialogue lui-même. Ils ont conclu qu'il n'y avait pas d'autre option que la paix, confirmé le mandat du Conseil et en toute sagesse, recommandé que le dialogue soit engagé avec des interlocuteurs connus, dont l'identité est vérifiable, qui peuvent assumer leurs responsabilités et rendre compte de leurs actions, et qui respectent les droits et les aspirations de tous les Afghans, en particulier les femmes.

Suite à l'assassinat de M. Rabbani, la Jirga a demandé au Gouvernement de nommer un nouveau président du Haut Conseil pour la paix pour le remplacer.

La Joya Jirga et la Conférence de Bonn ont tous clairement réaffirmé l'engagement à poursuivre le processus de paix, mais il reste à définir les prochaines étapes.

Un autre fait encourageant à signaler est que la chambre basse du Parlement – la Wolesi Jirga – a atteint le quorum nécessaire le 8 octobre et a repris ses travaux législatifs. Le règlement pacifique des dissensions au sujet des résultats des élections, qui duraient depuis un an, témoigne d'un respect croissant des les institutions, des processus et des procédures régulières.

L'approbation par le Parlement, à la mi-octobre, du collectif budgétaire visant à recapitaliser la Banque de Kaboul, a eu un effet d'entraînement positif qui a permis de briser une grave impasse concernant le programme de développement. En effet, en novembre, le Fonds monétaire international (FMI) et le Gouvernement afghan ont achevé des négociations sur un nouveau programme du FMI. Cela a permis aux donateurs internationaux, premièrement, de renouveler leur appui aux programmes de développement existants par le biais du processus du Conseil commun de coordination et de suivi – qui a tenu deux réunions successives afin d'approuver neuf programmes prioritaires nationaux –; et deuxièmement, à Bonn, de s'engager en faveur d'une coopération pour le développement à long terme, notamment en réaffirmant les engagements pris d'acheminer une portion plus importante de l'aide dans le cadre du budget de l'État.

Grâce à la revitalisation du processus de Kaboul et la confirmation des mécanismes d'efficacité de l'aide, le Gouvernement afghan sera mieux à même d'honorer ses engagements s'agissant de l'amélioration de la gouvernance et de l'état de droit, du renforcement de la responsabilité économique et de l'amélioration des services.

En ce qui concerne la lutte contre les stupéfiants, l'enquête de 2011 sur l'opium en Afghanistan, dont les résultats ont été publiés en octobre, a révélé que la culture du pavot avait augmenté et qu'une augmentation de la production de l'opium était attendue cette année. Cependant, le mois dernier, deux mesures importantes ont été prises au niveau régional, et c'est justement à ce niveau qu'il faut mener ce combat. Dans le cadre de l'initiative triangulaire appuyée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), les ministres chargés de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, en Iran et au Pakistan se sont réunis et ont signé une déclaration visant à renforcer la planification conjointe et les capacités opérationnelles. La semaine suivante, l'UNODC a lancé son programme régional 2011-2014, en vue de renforcer sa coopération avec tous les pays de la région, notamment dans l'échange d'informations.

S'agissant du transfert des responsabilités en matière de sécurité, qui est un élément clef du processus de transformation, lors de ma dernière visite en Afghanistan, j'ai pu me rendre compte personnellement que ce processus avance rapidement. Comme le Conseil le sait, à la fin de novembre, le Président Karzaï a approuvé la liste des zones prévues pour la deuxième phase de transfert de responsabilités. Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. Pour que le processus de transition soit viable, la sécurité doit être liée au développement et au processus de Kaboul. Le peuple afghan doit constater une amélioration tangible dans sa vie quotidienne, en particulier pour ce qui est des perspectives économiques. Par conséquent, il est plus urgent que jamais que l'aspect civil de la transition avance tout aussi rapidement et à un rythme tout aussi soutenu. Ainsi, la Conférence de Bonn s'est produite à un moment crucial pour que ce processus ait la dynamique nécessaire. Il faut espérer que la communauté internationale prendra des engagements plus précis l'année prochaine à la conférence de Tokyo.

Il convient également de noter les signes apparents – et prometteurs s'ils se maintiennent – d'une baisse relative du nombre des incidents relevés par l'ONU. À ce jour, le nombre d'incidents cette année a augmenté de 21 % par rapport à 2010, mais cela était dû essentiellement au nombre élevé d'incidents survenus au début de l'année. En septembre, octobre et novembre, le nombre d'incidents à baissé par rapport aux trois mois précédents et également par rapport à la même période en 2010 – bien qu'il ne

faille pas oublier que les élections parlementaires tenues en septembre de l'année dernière ont considérablement faussé les chiffres pour ce mois.

Ce sont là des nouvelles positive pour un secteur qui n'a pas été en mesure d'en rapporter depuis très longtemps. Néanmoins, nous ne devons pas nous leurrer. Nous avons de nouveau été les témoins d'attaques à grande échelle ces dernières semaines. Nous devons continuer à faire preuve de beaucoup de prudence et de vigilance tant que la volatilité des conditions de sécurité continue d'influer sur les activités des Nations Unies en Afghanistan, entravant l'accès opérationnel et exposant notre personnel et la population afghane à de grands risques.

Nous avons encore beaucoup à faire, comme l'indique le titre du nouveau rapport de la MANUA sur les droits de l'homme relatif à l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ce rapport met en relief les droits des femmes et des détenus. Nous continuerons à procéder à ce type d'examens, à appuyer la société civile afghane, à l'encourager à jouer un rôle similaire et à se faire entendre.

Malheureusement nous avons également beaucoup à faire en matière de protection des civils. Le nombre des victimes civiles reste élevé : près de 800 morts au cours des trois derniers mois. Des dizaines de fidèles innocents ont été tués en un seul jour à Kaboul et à Mazar-i-Sharif, le 6 décembre, une journée de commémoration religieuse importante. Ces attaques méritent la ferme condamnation exprimée par un très large éventail de voix, tant en Afghanistan même qu'à l'extérieur du pays. Les Afghans, hélas, ne connaissent que trop bien la souffrance et les épreuves. Nous devons continuer à répondre aux besoins humanitaires pressants qui continuent d'affliger le pays.

La sécheresse cette année a eu des effets dévastateurs, notamment dans le nord et l'ouest, à tel point que, cette année, le Coordonnateur des secours d'urgence a augmenté l'Appel global de 129 millions de dollars – soit de presque 30 % – pour répondre, sous la direction du Gouvernement afghan, aux besoins conséquents. L'Appel pour l'année prochaine, qui a été lancé la semaine dernière, nous rappelle qu'il importe de combler le fossé entre les interventions humanitaires et le développement afin de remédier aux problèmes structurels sous-jacents, ce qui permettrait de prévenir nombre des catastrophes naturelles que nous voyons se reproduire année après année. Dans ce domaine aussi, le Gouvernement assume un rôle énergique de chef de file, et il aura besoin de notre appui dans le cadre de notre engagement à long terme.

La communauté internationale et le Gouvernement afghan ayant clairement transmis, à Bonn et à Istanbul, un message d'appui au rôle crucial de l'ONU en Afghanistan, le moment est venu de réexaminer ce rôle et de recentrer notre mandat en l'adaptant à l'évolution de la situation sur le terrain. À cette fin, et conformément aux instructions du Conseil et à l'appel lancé plus tôt cette année par le Gouvernement au Secrétaire général, le processus d'examen des activités prescrites de la MANUA et de l'appui accordé par l'ONU à l'Afghanistan, mené par le Département des opérations de maintien de la paix, est en cours. Je suis heureux de rapporter que lors de ma visite à Kaboul, nous avons, de concert avec le Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, officiellement lancé le processus d'examen en présence d'autres ministres importants, dont le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin, qui est le coordonnateur du Gouvernement afghan pour cet examen. Je le remercie pour son leadership.

Une équipe inter-institutions nommée par le Secrétaire général travaille conformément au mandat qui avait fait l'objet de consultations et d'un accord avec les membres du Conseil et le Gouvernement afghan, ainsi qu'avec les parties prenantes et partenaires principaux. Cette équipe est rentrée d'Afghanistan hier. Elle avait tenu de vastes consultations avec un grand nombre d'interlocuteurs à New York avant de se déployer et pendant les trois semaines de son séjour en Afghanistan. Elle va maintenant établir une série de comptes-rendus avant de compiler ses conclusions et ses recommandations, qui formeront la base des débats du Conseil sur la prorogation du mandat en mars 2012.

J'informe également le Conseil que le processus de succession, planifié et sans heurt, de la direction de la MANUA est en cours. M. Staffan de Mistura, qui a dirigé la Mission avec succès au cours d'une période très tumultueuse, a terminé son service en tant que Représentant spécial du Secrétaire général le 14 décembre pour prendre un poste au sein de son gouvernement. J'ai exprimé la vive appréciation et la profonde reconnaissance du Secrétaire général et la mienne à M. de Mistura pour le professionnalisme et le dévouement dont il a fait montre pendant son mandat. Nous lui souhaitons un plein succès dans la prochaine phase de son éminente carrière.

J'ai le plaisir de présenter M. Jan Kubiš, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà, qui a été nommé Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUA. M. Kubiš est un diplomate et politicien accompli et de renom. Il a eu une carrière longue et éminente, occupant notamment les postes de Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie et de Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, avant de prendre la direction de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, où il restera jusqu'à son déploiement à la MANUA le 16 janvier. Nous lui souhaitons un plein succès dans cette tâche très difficile et appelons le Conseil à faire montre de compréhension et à l'appuyer.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Ladsous pour son exposé. Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Jawed Ludin.

M. Ludin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : C'est un honneur que d'avoir l'occasion de prendre pour la première fois la parole devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Au nom du peuple afghan, je remercie les membres du Conseil et les pays qu'ils représentent, pour leur engagement en faveur d'un Afghanistan pacifique et pour leur intérêt continu à l'égard de l'évolution de la situation dans mon pays.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Ladsous pour son exposé instructif et complet, et lui sais gré également d'avoir effectué un long séjour en Afghanistan lors de sa dernière visite. Ce fut un plaisir de se joindre à lui et à M. Heitman, également parmi nous aujourd'hui, à Kaboul pour le lancement des travaux de l'équipe d'examen du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

L'année 2011 a été marquée de jalons importants pour l'Afghanistan, et nous, les Afghans, sommes fiers d'avoir mené à bien la plupart des mesures que nous avons prises en partenariat avec la communauté internationale. Bien entendu, comme par le passé, toute réalisation a eu son prix. La menace du terrorisme est encore forte, et les Afghans continuent de consentir d'énormes sacrifices pour réaliser un Afghanistan pacifique, prospère et démocratique, mais aucune menace ni aucun sacrifice ne nous dissuaderont de réaliser cette vision, et nous apprécions énormément l'aide cruciale de nos partenaires et amis de la communauté internationale dans cette lutte historique.

Ayant toujours aspiré à l'autonomie, cette année enfin nous avons commencé le processus crucial de la transition qui permettra aux Forces nationales de sécurité afghanes d'assumer l'entière responsabilité de la sécurité du pays d'ici la fin de 2014. Avec la mise en œuvre de la deuxième phase de la transition, annoncée le mois dernier par S. E. le Président Hamid Karzaï, les forces afghanes prennent en main la sécurité de plus de 50 % de la population du pays.

Je voudrais souligner que, pour le peuple afghan, la transition n'est pas un délai imposé ni une simple échéance opérationnelle. La transition est véritablement une manifestation de notre volonté de réussir et d'être indépendants. C'est le cadre directeur de tous nos efforts et, fondamentalement, c'est l'objectif ultime du partenariat que nous, les Afghans, avons eu la chance d'établir avec la communauté internationale ces dix dernières années.

La transition n'est cependant pas uniquement une question de sécurité. Alors que nous nous préparons à assumer la pleine responsabilité de la défense de notre pays et de la sécurité de notre peuple, nous prenons aussi de plus en plus en main la gestion des affaires civiles, notamment le processus politique et le programme de développement. C'est pourquoi, en vue de donner un sens à la transition et de renforcer les capacités de nos forces de sécurité, nous redoublons d'efforts pour faire avancer le processus de paix, améliorer la gouvernance, lutter contre la corruption et doter nos institutions nationales des capacités leur permettant de s'acquitter de leurs fonctions souveraines avec efficacité et en toute transparence.

S'agissant de la solution politique, je tiens à rassurer le Conseil quant au fait que le Gouvernement afghan demeure attaché à un processus de paix dirigé par les Afghans visant à se réconcilier avec les membres de l'opposition armée et à leur permettre de vivre de manière pacifique au sein de notre société. Les membres du Conseil savent que ces derniers mois, nos initiatives de paix ont connu plusieurs revers, le plus notable étant l'assassinat tragique de Burhanuddin Rabbani, ancien Président de l'Afghanistan et Président du Haut Conseil pour la paix. Néanmoins, à l'occasion de la Loya Jirga consultative qui s'est tenue le mois dernier à Kaboul, le peuple afghan a réaffirmé à l'unanimité son attachement au processus de paix, lui donnant ainsi un nouvel élan. Cette assemblée nationale a fait ressortir la volonté du peuple afghan de poursuivre la mise en œuvre d'un processus national de

réconciliation et de réintégration ouvert à tous et placé sous direction afghane.

Dans le cadre du processus de paix, nous continuerons de tendre la main à l'opposition armée et nous nous efforcerons de nous réconcilier avec les acteurs qui sont prêts à renoncer à la violence, à rompre leurs liens avec les organisations terroristes et à vivre pacifiquement dans le respect de la Constitution. Nous estimons que ce processus aurait beaucoup à gagner de la création d'un bureau, en Afghanistan ou à l'étranger, qui pourrait faciliter l'organisation de pourparlers officiels entre les autorités afghanes compétentes et les représentants de l'opposition armée, y compris les Taliban. Par ailleurs, nous continuerons de faire appel à l'appui des pays de la région, en particulier la République islamique du Pakistan, sans l'appui de laquelle nos initiatives de paix ne donneront pas les résultats escomptés.

Le rôle que joue la région qui entoure l'Afghanistan demeure capital pour bâtir l'avenir pacifique et prospère que nous, Afghans, envisageons pour notre pays. Les menaces communes qui sont les nôtres, notamment les menaces liées au terrorisme et au trafic de stupéfiants, ne seront pas vaincues et la paix en Afghanistan ne sera jamais réalisée en l'absence d'une coopération régionale constructive et axée sur des résultats concrets. C'est pourquoi, ces 10 dernières années, l'Afghanistan a fait de la coopération régionale un élément central de sa vision de l'avenir et poursuivra dans cette voie au cours des années à venir.

Grâce à l'initiative de la République turque amie, la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan : sécurité et coopération au cœur de l'Asie, qui s'est déroulée début novembre à Istanbul, a représenté une avancée visionnaire sur la voie du renforcement de la coopération et de la confiance dans toute la région. Nous sommes à la fois pleins d'espoir et d'optimisme quant au fait que le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan contribuera à la mise en place d'un nouveau climat régional caractérisé par la coopération, l'intégration, la confiance et l'action commune en vue de rétablir la sécurité et la prospérité. Cet objectif nous échappe depuis bien trop longtemps. Nous allons donner suite à la Conférence d'Istanbul en organisant, en juin 2012 à Kaboul, une autre conférence au niveau ministériel, dont les préparatifs battent déjà leur plein.

Sachant que le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale évoluera pendant et après la phase de transition, les Afghans ont besoin de savoir que leurs amis de la région et au-delà continueront d'appuyer leur marche vers la paix, la stabilité, la prospérité et la démocratie. Heureusement, cette confirmation nous a été donnée dans les termes les plus clairs il y a deux semaines en Allemagne, où plus de 100 pays et organisations internationales se sont rassemblés pour participer à la Conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Bonn. Je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à la République fédérale d'Allemagne, la plus vieille amie et partenaire de l'Afghanistan, pour avoir accueilli cette conférence historique.

La vraie portée symbolique de la Conférence de Bonn a été de mettre en évidence le consensus indispensable qui existe au niveau international en faveur d'un avenir pacifique, souverain et prospère pour l'Afghanistan. Ce consensus a été exprimé en des termes d'appui et d'engagement forts, notamment dans la définition du concept de la décennie de la transformation (2015-2024) en tant que base solide de l'engagement et de l'appui durables de la communauté internationale après la période de transition.

La Conférence a également réaffirmé l'importance du Processus de Kaboul en tant que cadre de coopération de la communauté internationale avec l'Afghanistan, au moment où nous poursuivons la transformation de notre pays pour le faire passer d'une économie de guerre à une économie autonome. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt la Conférence de Tokyo, qui doit avoir lieu en juillet prochain et qui nous donnera l'occasion de nous pencher sur le futur programme économique de l'Afghanistan. Je remercie nos amis japonais de leur amitié et d'avoir accepté d'organiser cette conférence capitale.

La Loya Jirga consultative, qui s'est tenue du 16 au 19 novembre à Kaboul, a été au plan national le reflet parfait du consensus international démontré à la Conférence de Bonn, car elle a fait ressortir la volonté unanime du peuple afghan d'œuvrer de concert et en partenariat avec la communauté internationale. Plus de 2 000 délégués afghans représentant tous les pans de la société et venus des quatre coins du pays se sont réunis et, dans une manifestation historique de volonté démocratique, ont appuyé de manière éclatante les efforts du Gouvernement afghan pour établir des partenariats stratégiques à long terme avec les États-

Unis et d'autres pays à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Dans ce contexte, nous avons d'ailleurs mis la dernière main à un accord de partenariat stratégique avec notre allié historique de longue date, la République de l'Inde, et nous sommes en train de négocier des accords similaires avec nos autres amis et partenaires, sur la base des principes de respect mutuel et d'égalité fondamentale des pays souverains. Ces partenariats seront les piliers des rapports de l'Afghanistan avec la communauté internationale à l'avenir. Ils ne représentent et ne représenteront jamais une menace pour un quelconque pays de la région ou d'ailleurs.

À l'avenir, le rôle de l'ONU demeurera essentiel dans le cadre du partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Nous espérons que l'examen en cours du mandat de la MANUA permettra à l'ONU de jouer un rôle plus cohérent et d'être plus réactive en Afghanistan. Dans ce contexte, je me félicite de la récente visite effectuée par l'équipe d'examen en Afghanistan. J'attends avec intérêt la poursuite du dialogue entre l'Afghanistan et l'ONU, à Kaboul et à New York, dans le cadre de l'examen prévu, qui devrait renforcer les principes de contrôle et de direction par les Afghans pendant la transition et au-delà.

S'agissant de l'ONU, je voulais demander au Secrétaire général adjoint Ladsous de transmettre à M. Staffan de Mistura la gratitude et la reconnaissance profondes du peuple afghan pour ses efforts dévoués et son excellente conduite des activités de l'ONU en Afghanistan, mais puisque M. de Mistura est présent par visioconférence, je vais le faire directement. Nous le remercions de tout ce qu'il a fait. J'ai personnellement beaucoup de plaisir à travailler avec M. de Mistura et je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures. Je saisis également cette occasion pour féliciter M. Ján Kubiš de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Sa carrière remarquable et la confiance que lui a témoignée le Secrétaire général font que nous sommes pleinement convaincus que l'action de l'ONU en Afghanistan restera efficace.

Puisque nous sommes réunis aujourd'hui, à la fin de la dixième année d'une collaboration véritablement historique entre le peuple afghan et la communauté internationale, je réaffirme la volonté inchangée de l'Afghanistan de bâtir un avenir pacifique, prospère et démocratique en partenariat étroit avec le monde. Bien évidemment, nous avons accompli des progrès considérables ensemble, et nous sommes tous conscients des problèmes qui nous attendent et de la nécessité absolue de maintenir notre engagement et notre coopération.

Aujourd'hui, alors que le succès remarquable de la Conférence de Bonn est encore très présent dans nos esprits, je tiens à remercier la communauté internationale d'avoir renouvelé son attachement à l'avenir de l'Afghanistan, tel qu'exprimé à Bonn au début du mois. Je remercie également le Conseil de son adhésion aux conclusions de la Conférence. À l'heure où l'Afghanistan passe de la transition à la décennie de la transformation, l'aide du Conseil et l'engagement de la communauté internationale demeurent plus importants que jamais pour l'avenir de notre pays.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Staffan de Mistura, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence à partir de Rome.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : J'aimerais, comme à mon habitude, soulever trois points seulement et formuler une conclusion. Comme premier point, je remercie sincèrement le Conseil de me permettre de ne pas manquer cette séance du Conseil de sécurité. J'aurais aimé être parmi vous aujourd'hui pour présenter mon dernier rapport au Conseil de sécurité en ma qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et, pour tout dire, remercier sincèrement tous les membres du Conseil et leur serrer la main, un par un, par gratitude pour ce qu'ils ont fait s'agissant d'appuyer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et moi-même au cours des deux dernières années. Mes collègues et moi-même n'avons à aucun moment au cours de cette période senti que nous n'étions pas appuyés et orientés par le Conseil.

Je laisse la MANUA entre d'excellentes mains, comme le constatera le Conseil. M. Ján Kubiš est tout indiqué pour faire encore mieux que tout ce qui a été fait jusque là. Il est bien disposé, il est plein d'enthousiasme et possède la formation et l'expérience requises. Je sens que grâce à l'aide du Conseil et aux directives du Secrétaire général, nous pourrons continuer de faire ce que la MANUA a essayé de faire au cours des deux dernières années et de satisfaire aux besoins des Afghans. C'est le Vice-Ministre des

affaires étrangères Ludin, qui le dit : le plus important pour les Afghans c'est de respecter leur dignité et leur souveraineté tout en comprenant dans le même temps la nécessité d'un partenariat, un partenariat durable.

Ce qui a été fait jusqu'à présent, grâce aux orientations et à l'appui du Conseil, a consisté à aider le processus démocratique. Un Parlement est maintenant en place; 69 femmes siègent au Parlement; le Parlement travaille; et on se prépare pour les futures élections lorsqu'arrivera le moment de les tenir. Les institutions afghanes, comme la Commission électorale indépendante, bénéficient d'un appui. Un processus régional est lancé grâce au Processus d'Istanbul et nous verrons ces nouvelles réunions se tenir l'année prochaine. Les instances des Nations Unies chargées des droits de l'homme nous interpellent constamment s'agissant des droits fondamentaux des femmes, des pertes civiles, des détenus et des enfants. Et il y a un processus, bien que naissant et encore faible, de réconciliation politique. Mais nous avons le Groupe Salaam d'appui, issu de la MANUA, qui se tiendra aux côtés de Kubiš, appuyant tout processus que les Afghans voudront mener. Et nous avons appuyé la transition, qui avance dans la bonne direction.

Je saisis aussi cette occasion pour remercier la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, les représentants de l'Union européenne et les représentants des organismes régionaux de l'excellente coopération qu'il y a eu entre nous ces deux dernières années. Nous avons des programmes différents et parfois un centre d'intérêt différent, mais nous avons tous œuvré dans le même sens pour atteindre les mêmes objectifs. Je me félicite de l'examen; toute occasion de réexaminer ce que nous essayons de réaliser et que nous devons faire à l'avenir – comme cela peut se voir à travers la mission soulignée dans le rapport à venir – est une occasion pour nous de mieux servir les Afghans et d'être plus efficaces vis-à-vis du Conseil de sécurité.

Dernier point et non le moins important : c'est l'aspect de la cohérence de l'aide qui, avec la mise en place de la Commission commune de coordination, a permis à la MANUA, en partenariat avec les autorités afghanes, de disposer d'un organisme en mesure de faire avancer ce qu'on appelle le Processus de Kaboul. Les conférences de Londres, de Kaboul, de Lisbonne, d'Istanbul et, tout dernièrement, de Bonn ont toutes été des occasions où, en servant les Nations Unies, j'ai eu le privilège de voir le processus et les progrès aller dans la bonne direction pour l'Afghanistan.

Pour terminer, j'ai été par moments très satisfait de voir que les réalisations afghanes aller dans la bonne direction. Nous avons connu des échecs et des moments terriblement tristes, en particulier, comme vous pouvez l'imaginer, quand mes collègues et amis ont trouvé la mort à Mazar-i-Sharif. Mais nous ne nous sommes jamais sentis seuls, parce que les Afghans étaient avec nous et qu'ils nous donnaient l'exemple grâce à leur propre détermination et résistance, et parce que le Conseil et le Secrétaire général étaient toujours présents et nous soutenaient. Voilà pourquoi je tiens à remercier sincèrement le Conseil, et voilà pourquoi je suis si heureux d'avoir pu me joindre à vous tous, même de loin, en cette occasion.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à saluer la présence parmi nous au Conseil aujourd'hui du Vice-Ministre des affaires étrangères Ludin. Nous le remercions vivement de se joindre à nous aujourd'hui et de ses observations. Nous remercions aussi le Secrétaire général adjoint Ladsous de son exposé détaillé. L'Allemagne remercie M. Staffan de Mistura de tout cœur pour son immense contribution à l'appui apporté par l'Organisation des Nations Unies à l'Afghanistan et de son dévouement personnel dans un des postes les plus difficiles que cette organisation ait à offrir. Que le nouveau Gouvernement italien ait choisi de nommer M. de Mistura à son important nouveau poste là-bas suffit amplement à prouver ses compétences hors pair.

Je tiens à saisir cette occasion aussi pour remercier et féliciter le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et nouveau chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš. Ma délégation tient à le féliciter de sa nouvelle nomination et l'assure du plein appui du Gouvernement allemand. Sa grande expérience politique bénéficiera beaucoup à la Mission des Nations Unies. Je tiens aussi à l'assurer du plein appui de mon pays et, je suppose, du Conseil, pour qui l'Afghanistan est une importante priorité, comme le prouve le haut degré de consensus affiché au fil du temps.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera faite ultérieurement par le représentant de l'Union européenne.

M. Kubiš se rend à Kaboul à un autre moment charnière de l'histoire actuelle de l'Afghanistan, quelques jours seulement après la Conférence internationale de Bonn sur l'Afghanistan du

5 décembre qui a posé, comme l'a déclaré M. Ludin, un jalon historique. Dix ans après la première conférence, à Saint-Pétersbourg, l'Afghanistan est en voie de recouvrer sa pleine souveraineté une fois encore. La transition commence à donner ses premiers fruits. Comme l'a annoncé le Président Karzaï, bientôt plus de 50 % du territoire afghan seront considérés comme zones en transition. D'ici à 2014, les Forces de sécurité afghanes auront assumé la pleine responsabilité de la sécurité en Afghanistan.

Le remarquable message lancé depuis Bonn est clair : la communauté internationale a renouvelé son partenariat avec l'Afghanistan et défini une perspective à long terme claire et fiable, basée sur des engagements mutuels fermes. Dans le cadre de cet accord, le Gouvernement afghan s'est engagé à poursuivre les progrès dans tous les domaines clefs comme la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance, et a réaffirmé ses obligations internationales connexes. De façon plus générale, ce qui est appelée Décennie de la transformation (2015-2024) met en relief un consensus stratégique. La communauté internationale se tient aux côtés de l'Afghanistan. Nous veillerons à ce que les importantes réalisations de la décennie écoulée ne soient pas reperdues et que les réformes et le renforcement des capacités tant nécessaires restent des priorités, pour le bien de tous les Afghans. Il ne faut pas permettre aux terroristes de trouver asile une fois encore en Afghanistan.

Dans tout cela, la viabilité, notamment la viabilité budgétaire, est un important sujet de préoccupation. Par exemple, les forces de sécurité afghanes ont presque atteint leur objectif en totalité. L'accent doit maintenant être mis sur une qualification et une autonomisation plus complètes des structures durables prises en main par les Afghans.

Bonn a également insisté sur l'appui international à une solution politique. La stabilisation permanente de l'Afghanistan exige un processus de réconciliation et de paix conduit par les Afghans qui associe les intérêts légitimes de tous les groupes présents au sein de la société afghane, y compris ceux des Taliban qui veulent rompre avec leur passé. À cet égard, l'Afghanistan et la communauté internationale ont défini sept principes précis pour ce processus, démontrant sans équivoque que la paix ne saurait se faire à n'importe quel prix. Toutefois, les participants ont été très clairs sur le fait que la région devra respecter et appuyer l'issue d'un processus de paix et de réconciliation fondé sur ces principes. L'appui régional demeure essentiel, et des rapports fonctionnels avec son plus proche voisin, le Pakistan, le sont encore davantage. La délégation allemande appuie pleinement le nouveau processus d'Istanbul en vue de restaurer progressivement la confiance dans la région.

Enfin, le rôle central que joue l'ONU en Afghanistan a rencontré un fort appui et suscité une grande satisfaction à Bonn. Alors que nous sommes en train d'optimiser l'empreinte de l'ONU avant la transition, l'Allemagne partage l'avis exprimé par le Secrétaire général à la Conférence selon lequel l'ONU a été active en Afghanistan bien avant 2001, et sera encore nécessaire en Afghanistan bien après 2014.

Comme ma délégation l'a déjà dit à maintes reprises dans cette salle, il est de notre responsabilité commune de garantir de la meilleure façon possible la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies, qui travaille dans des conditions très risquées et au prix de sacrifices personnels. L'Allemagne condamne dans les termes les plus forts l'attaque contre le complexe de l'ONU à Kandahar fin octobre et, une fois encore, exprime ses sincères condoléances. Comme nous le rappelle le rapport présenté aujourd'hui (S/2011/772), nous appelons au respect de l'espace humanitaire dans lequel travaillent ceux qui viennent en aide aux plus vulnérables.

Avant de terminer, je souhaite proposer quelques observations sur la sécurité. Nous sommes toujours préoccupés par l'instabilité générale et par le niveau toujours élevé de violence. Les attaques choquantes d'Achoura perpétrées contre des fidèles innocents, ce mois-ci, en sont le dernier exemple. Cependant, malgré une visibilité croissante des attaques, la situation générale en matière de sécurité montre de clairs signes de stabilisation. Nous pensons que la tendance négative pourrait être arrivée à son terme. Même si la transition progresse, l'engagement international doit s'adapter. En tant qu'élément de la transformation des équipes de reconstruction de province avant leur élimination progressive, l'Allemagne a décidé de placer sa propre équipe sous direction civile, l'équipe de Faizabad ayant été la première à cet égard la semaine dernière.

Je terminerai en soulignant une fois de plus la gratitude du Gouvernement allemand envers ses partenaires afghans, en particulier le Président, M. Karzaï, le Ministre des affaires étrangères, M. Rassoul, et le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin, ainsi que l'Ambassadeur Tanin ici à New York, pour leur excellente coopération aux préparatifs

de la Conférence de Bonn. L'Allemagne attribue un grand prix à la forte amitié qui la lie à l'Afghanistan, et continuera d'user de son influence afin de favoriser le brillant avenir auquel a droit l'Afghanistan.

M. Barbalić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Ladsous, Secrétaire général adjoint, M. Ludin, Vice-Ministre des affaires étrangères, et M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général. Nous remercions particulièrement M. de Mistura de l'excellent travail qu'il a accompli, et de la coopération qu'il nous a apportée tout au long de notre mandat au Conseil.

Il est encourageant d'apprendre que le désaccord postélectoral qui a duré toute l'année s'est réglé et que l'Assemblée nationale siège à nouveau. Les mesures prises afin de régler la question de la Kabul Bank, la nomination du Chef de la Direction nationale de la sécurité, du Chef de la Banque centrale et d'un membre de la Commission indépendante de contrôle de la constitutionalité constituent des signes encourageants. Toutefois, pendant la période couverte par le rapport, la tension en Afghanistan a considérablement augmenté et a été marquée par l'assassinat de personnalités. Malheureusement, cela a eu des effets redoutables sur l'ensemble du processus de réconciliation. Par conséquent, les intervenants locaux et la communauté internationale doivent continuer d'appuyer le processus qui, selon nous, est d'une importance cruciale pour l'avenir du pays. Le dévouement que nous avons observé aujourd'hui est assurément encourageant.

La Bosnie-Herzégovine est profondément préoccupée par la souffrance persistante des civils. Nous avons appris que les pertes civiles ont augmenté de 5 % pendant la période à l'examen, par rapport à 2010. C'est pourquoi nous réaffirmons notre position, à savoir que la réconciliation est la seule façon pour l'Afghanistan de mettre un terme aux souffrances des civils.

S'agissant de l'évolution de la sécurité, nous réitérons notre forte inquiétude de constater qu'en 2011, le nombre mensuel moyen d'incidents liés à la sécurité a augmenté de 21 % par rapport à 2010. Mais nous sommes réconfortés par le transfert au Gouvernement afghan des responsabilités en matière de sécurité, en particulier compte tenu de l'efficacité de la deuxième phase qui, une fois achevée, couvrira plus de la moitié de la population afghane.

Nous partageons entièrement la position de nombreuses parties intéressées en Afghanistan selon laquelle, outre les progrès obtenus en matière de sécurité, nous devons être extrêmement attentifs aux aspects socioéconomiques. Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le rôle qu'elle a joué afin de garantir la place centrale du Gouvernement dans le développement. L'accord conclu lors de la réunion trilatérale entre la Turquie, l'Afghanistan et le Pakistan, qui a abouti à la création d'un mécanisme de coopération destiné à enquêter sur l'assassinat de M. Rabbani, constitue une avancée encourageante pour ce qui est de la relation qu'entretient l'Afghanistan avec ces deux pays voisins.

Comme nous l'avons toujours souligné, la coopération régionale est d'une importance cruciale pour la stabilité de la paix et de la prospérité de l'Afghanistan. Nous nous félicitons donc de toutes les mesures prises en vue d'atteindre cet objectif, y compris l'organisation par la République de Turquie de la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan, qui a eu lieu le 2 novembre. Nous espérons que le Processus d'Istanbul permettra d'accroître la coopération et la confiance au niveau régional. Nous appuyons fermement l'organisation et l'issue de la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Bonn le 5 décembre 2011 et qui était axée sur l'engagement à aider l'Afghanistan pendant et après la transition, et à renforcer le Processus de Kaboul.

Concernant les droits de l'homme, nous condamnons la torture dans les prisons afghanes des détenus que le conflit y a conduits. Il est fort préoccupant que de 35 à 46 % des prisonniers aient été torturés, car cela signifie que la torture est systématique. Nous saluons le travail mené par la MANUA sur cette question importante. Nous félicitons également l'ONU de son appui constant au Gouvernement afghan dans la mise en œuvre du plan d'action pour empêcher le recrutement d'enfants et recenser les violations graves commises contre des enfants.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du Processus de Kaboul et de la cohérence de l'aide, nous sommes heureux d'apprendre que le processus a progressé, et que le Fonds monétaire international (FMI) et le Gouvernement afghan ont conclu avec succès les négociations sur le programme du FMI destiné à l'Afghanistan, qui, nous l'espérons, permettra d'améliorer la croissance économique, le

développement humain et la prestation de services publics.

Concernant le développement de l'assistance humanitaire, nous appuyons fermement l'ajout de sept nouveaux domaines à l'ensemble actuel de priorités – par exemple, le développement des capacités, la jeunesse, les problèmes de population, la réinsertion des rapatriés et la gestion des ressources naturelles – au sein du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Gardant cela à l'esprit, la Bosnie-Herzégovine réitère sa préoccupation quant à la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous appelons la communauté internationale et les autorités afghanes à fournir aux populations vulnérables l'appui nécessaire afin de faciliter leur intégration.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et au personnel de la MANUA pour leur précieux travail visant à renforcer la paix et la stabilité en Afghanistan. La Bosnie-Herzégovine se tiendra toujours aux côtés du peuple afghan, et elle est disposée à continuer de fournir un appui concret et tangible à la paix et la stabilité dans le pays en participant aux efforts internationaux à cette fin.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord remercier M. Hervé Ladsous et M. Staffan de Mistura de leurs exposés. Je remercie également le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Jawed Ludin, que je remercie aussi de son exposé. Je tiens à formuler les remarques suivantes.

Nous souhaitons réaffirmer notre préoccupation face à la persistance de conditions difficiles de sécurité dans tout l'Afghanistan, ce qui constitue la principale source d'inquiétude pour les Afghans et la communauté internationale. Nous condamnons également les pertes civiles et les attaques qui ont visé les forces afghanes et internationales et le personnel des Nations Unies, ainsi que le personnel d'autres organisations internationales, en particulier d'organisations humanitaires. Nous appelons toutes les parties à respecter pleinement les règles du droit international humanitaire.

Le Liban est fermement convaincu que toute solution efficace en Afghanistan requiert deux éléments fondamentaux.

Premièrement, la réconciliation nationale entre tous les secteurs de la société afghane, car l'avenir et le destin du peuple afghan dépendent de la coexistence pacifique, d'une gouvernance partagée et de responsabilités partagées. L'expérience a montré que l'élimination d'un secteur de la société, quel qu'il soit, est impossible et que l'intégration de la diversité dans le cadre de l'unité nationale constitue la véritable formule de paix. C'est pourquoi mon pays appelle de ses vœux des mesures de confiance entre les parties prenantes afin de relancer le dialogue et la réconciliation, notamment après l'assassinat de l'ancien Président et chef du Haut Conseil de la paix, Burhanuddin Rabbani.

Deuxièmement, des relations bilatérales et multilatérales renforcées entre l'Afghanistan et ses voisins, fondées sur des relations de bon voisinage, la confiance mutuelle et le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, contribueraient à assurer une sécurité et une stabilité durables en Afghanistan et les pays voisins, ainsi qu'à leur intégration économique. Cela aiderait également à mettre un terme aux fléaux du trafic de drogue et du terrorisme.

D'un autre côté, à la lumière du rapport du Secrétaire général, le Liban salue les efforts consentis pour améliorer le développement socioéconomique, renforcer la transparence, lutter contre la corruption et éliminer l'illettrisme, notamment chez les femmes afghanes. Ces efforts permettront au pays de remplir les exigences d'un État moderne et démocratique et de la stabilité à long terme.

Cela étant, mon pays juge préoccupantes les informations faisant état de la généralisation des mauvais traitements et de la torture infligés aux détenus, ainsi que de l'exploitation des enfants, qui sont en outre de plus en plus victimes de meurtres et de mutilations. Nous exhortons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à faire tout son possible pour mettre un terme à ces violations.

Le Liban se félicite de la conclusion de la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan, qui s'est tenue le 2 novembre et a abouti à l'adoption du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. La Conférence d'Istanbul a donné corps à la vision régionale active qui forme la base d'une coopération accrue dans la région sur de nombreuses questions, notamment concernant la sécurité.

Nous nous félicitons également des engagements pris par la communauté internationale et par le Gouvernement afghan à la Conférence de Bonn, qui

s'est tenue en début de mois, portant sur le processus de paix, la coopération régionale, la gouvernance, la sécurité et le développement.

Il est important que la communauté internationale continue d'appuyer l'Afghanistan une fois terminé le transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité, en 2014, d'une manière qui garantira l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Afghanistan, tout en poursuivant le renforcement de ses capacités et en assurant la prospérité.

Pour terminer, le Liban remercie sincèrement de son action le Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, ainsi que le reste du personnel de l'Organisation, qui a travaillé dans des conditions extrêmement difficiles pour servir l'Afghanistan. M. de Mistura avait auparavant été affecté au Liban et en Iraq, et ses services avaient alors affiché le même dévouement et la même détermination à réaliser les nobles objectifs des Nations Unies. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions, et présentons également tous nos vœux de succès à son successeur, M. Ján Kubiš.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, remercier M. Hervé Ladsous pour l'exposé concis et complet qu'il vient de faire au Conseil sur la situation en Afghanistan et sur les perspectives du processus de transition. Je souhaite la bienvenue à M. Jawed Luden, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et le remercie de l'analyse dont il nous a fait part aujourd'hui. Nous saluons tout spécialement notre ami Staffan de Mistura. Je voudrais louer son travail, car sa compétence, son engagement et l'implication personnelle dont il a fait preuve méritent toute notre reconnaissance et notre gratitude. Il va désormais assumer de nouvelles responsabilités au sein de son gouvernement, et nous lui souhaitons *migliori auguri*.

Nous trouvons encourageants les progrès accomplis dans le cadre du processus de transfert aux Afghans des responsabilités et de la conduite des activités en matière de sécurité. On observe un élargissement sensible des domaines dans lesquels des travaux sont en cours pour permettre aux forces afghanes de prendre le contrôle à l'approche de 2014. De solides progrès sont essentiels dans le processus de transfert à l'Afghanistan des responsabilités en matière de sécurité, conformément au calendrier prévu. À cet égard, les efforts de la Force internationale d'assistance à la sécurité et de la Mission de formation de l'OTAN pour l'Afghanistan apportent une contribution importante au renforcement des capacités et du professionnalisme de la police et des forces de sécurité afghanes.

La Colombie salue de nouveau la contribution de la Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au processus de stabilisation et de démocratisation et sa détermination à travailler de façon concertée avec le Gouvernement afin de jeter les bases d'une paix et d'un développement durables en Afghanistan.

Au titre de son mandat, la MANUA doit continuer d'axer ses efforts sur des questions critiques afin de faciliter le processus politique pour la paix et la réconciliation, la sécurité, la gouvernance, le développement économique et la coopération régionale. L'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans la coordination des efforts internationaux avec les autorités nationales afin de garantir la cohérence avec les priorités identifiées par l'Afghanistan et d'éviter les doublons.

Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il faut élargir la portée du processus de transition. Il faut reconnaître que les progrès dans le domaine de la sécurité pourraient être compromis par les faiblesses en matière de développement socioéconomique, de gouvernance et d'état de droit. Il est donc impératif de continuer à s'attacher à appliquer une approche équilibrée, qui tienne compte non seulement de la sécurité, mais également de l'amélioration des conditions de vie des Afghans.

Malheureusement, la violence reste l'un des principaux facteurs qui touchent le peuple afghan. Bien que le nombre d'incidents de sécurité ait diminué, nous jugeons préoccupante l'augmentation non seulement du nombre de victimes civiles, mais aussi des besoins humanitaires. La Colombie appelle une fois encore les parties au conflit à respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire et des droits de l'homme et à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la protection des civils. Les assassinats sélectifs et le recours aux engins explosifs improvisés ne contribuent pas au processus de dialogue et de réconciliation. Il est important que toutes les parties fassent la preuve d'un attachement clair au processus auquel le Gouvernement afghan est attaché.

À la récente Conférence de Bonn, que mes homologues et les orateurs précédents ont mentionnée, la communauté internationale a réitéré sa

détermination à œuvrer pour un Afghanistan stable, démocratique et prospère. Nous saluons les engagements dont il a été convenu sur les questions de gouvernance et de sécurité, sur le processus de paix, sur le développement économique et sur la coopération régionale. Nous convenons qu'un processus de paix et de réconciliation sans exclusive doit reposer sur les principes de l'appropriation et de la conduite des activités par l'Afghanistan, sur le respect de la souveraineté et de l'unité de l'Afghanistan, sur le respect de la Constitution et sur le rejet de la violence et du terrorisme.

À cet égard, la coopération régionale revêt une grande importance. Nous soulignons les nombreuses initiatives bilatérales et sous-régionales lancées pour régler à l'amiable les divers problèmes humanitaires et de sécurité qui assaillent l'Afghanistan et ses voisins.

Le consensus visant à approfondir et à élargir les relations entre l'Afghanistan et la communauté internationale, qui va orienter la Décennie de la transformation (2015-2024) adoptée à Bonn, devra contribuer à renforcer l'État ainsi que sa capacité à répondre aux aspirations et aux besoins de son peuple. L'engagement international à moyen et long terme à l'égard de l'Afghanistan doit inclure le renforcement des institutions, la création d'emplois et de perspectives économiques, l'administration de la justice et l'accès à la justice. Une transition durable nécessite une structure gouvernementale à même de garantir la gouvernabilité et la stabilité économique aux niveaux tant régional que national. Ce sont là des éléments fondamentaux pour assurer une transition définitive, qui doit être l'objectif de la coopération internationale en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Ján Kubiš, que nous appuyons sans réserve dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Mme DiCarlo (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à souhaiter aujourd'hui la bienvenue au Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin, et à le remercier d'avoir partagé ses vues avec nous. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, de l'exposé qu'il a présenté ce matin.

Je voudrais prendre un moment pour exprimer notre profonde gratitude au Représentant spécial sortant, M. Staffan de Mistura, pour son service dévoué et sa direction éclairée en Afghanistan. M. de Mistura nous manquera. Nous avons une dette envers lui et son équipe pour le travail important qu'au nom de tous les États Membres ils ont accompli dans des circonstances pénibles au service du peuple afghan. Je voudrais également me féliciter de la décision du Secrétaire général de nommer M. Ján Kubiš en tant que prochain Représentant spécial pour l'Afghanistan. M. Kubiš une possible expérience remarquable dans le domaine des affaires internationales et nous l'assurons du plein appui des États-Unis.

Aujourd'hui, je voudrais examiner la manière dont le Gouvernement afghan exerce de plus en plus son autorité souveraine. Je voudrais également dire quelques mots sur la relation bilatérale entre les États-Unis et l'Afghanistan et sur la manière dont l'action de la communauté internationale a retenti sur la vie de l'Afghan moyen.

Au cours des derniers mois, nous avons vu que l'Afghanistan a joué un rôle de chef de file dans l'élaboration du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales et présidé la Conférence de Bonn. Nous appuyons le Processus d'Istanbul et nous saluons le rôle important joué par l'ONU pour soutenir les efforts régionaux visant à honorer les engagements et appliquer les mesures de confiance convenus à Istanbul. À Bonn, 86 pays et 15 organisations internationales ont réaffirmé les engagements qu'ils avaient pris pour aider l'Afghanistan à élaborer une feuille de route pour la Décennie de la transformation dans un Afghanistan d'après transition. Nous saluons la détermination de la communauté internationale à aider l'Afghanistan à consolider les acquis des dix dernières années et à rendre la transition irréversible. Il est particulièrement important de noter que, tant à Istanbul qu'à Bonn, la région et l'ensemble de la communauté internationale se sont engagées à appuyer une réconciliation prise en main par les Afghans sans exclusive, qui représente les intérêts légitimes de tout le peuple afghan, quel que soit le sexe ou la condition sociale de chacun. La communauté internationale a également souligné que la réconciliation doit passer par la réaffirmation d'un Afghanistan souverain, stable et uni, la renonciation à la violence, la rupture de tous liens avec le terrorisme international et le respect de la Constitution afghane.

Alors que nous considérons le Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Chicago en mai 2012, la communauté internationale poursuivra ses efforts à l'appui du peuple afghan alors qu'il entame le deuxième volet de la transition en matière de sécurité. Le Sommet de l'OTAN et la réunion des ministres des affaires étrangères qui se tiendra en juillet à Tokyo

seront d'importantes occasions de passer en revue les progrès réalisés et de préciser les plans d'appui à l'Afghanistan au cours de la Décennie de la transformation.

Sur le plan bilatéral, nous espérons que le document relatif au partenariat stratégique entre l'Afghanistan et les États-Unis continuera de progresser. La présence des États-Unis au-delà de 2014 sera convenue dans le cadre de consultations étroites avec le Gouvernement afghan, mais il faut dire à l'avance clairement deux choses. Les États-Unis ne cherchent pas à établir des bases militaires permanentes en Afghanistan et notre partenariat stratégique ne vise aucun des voisins de l'Afghanistan.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, n'oublions pas que beaucoup a été fait pour améliorer la vie des citoyens afghans. La publication récente de l'étude sur la mortalité en Afghanistan montre que les actions menées par l'Organisation mondiale de la santé, l'United States Agency for International Development et d'autres partenaires internationaux donnent des signes très encourageants. Plus que jamais les enfants vivent au-delà de l'âge de 5 ans. Le pourcentage de femmes sollicitant des soins de santé et des conseils concernant leurs nouveau-nés est passé de 16 à 60 % entre 2003 et 2010. L'amélioration de la santé maternelle a entraîné chez les femmes adultes une baisse du taux de mortalité d'environ un tiers au cours de la dernière décennie. Le niveau de vie des ménages s'est élevé, davantage de familles afghanes indiquant qu'elles ont accès à l'eau potable, à l'électricité et à de meilleures structures d'assainissement. L'espérance de vie à la naissance est passée à 62 ans. Le taux de mortalité des hommes âgés de 15 à 59 ans a diminué de moitié environ au cours des dix dernières années. Grâce à l'appui des donateurs, la plupart des Afghans vivent maintenant à moins de deux heures de marche d'un établissement sanitaire.

Nous attendons avec intérêt l'examen complet des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous souhaitons continuer d'améliorer et de consolider les services fournis par tous les organismes des Nations Unies en Afghanistan et de renforcer l'appui de la MANUA au pays pendant la transition et au-delà. Le rôle de la MANUA va continuer d'évoluer à mesure que l'appropriation afghane progresse, mais l'importance continue des activités de l'ONU ne saurait être remise en question. Nous nous félicitons de la contribution du Représentant spécial Kubiš concernant ses priorités et sa vision pour la Mission et nous attendons avec intérêt les débats sur la manière dont la communauté internationale peut appuyer au mieux la MANUA.

Au cours des derniers mois, l'Afghanistan a défini sa vision pour l'avenir de la nation – un pays stable prêt à passer de la transition à la transformation et à contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région. Les États-Unis restent déterminés à aider l'Afghanistan à poursuivre notre partenariat jusqu'en 2014 et au-delà.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres orateurs et à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Jawed Ludin, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan que je remercie vivement de sa déclaration très complète. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2011/772*). Nous remercions d'autre part vivement le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, et M. Staffan de Mistura de leurs exposés. Je voudrais également me joindre aux autres orateurs pour me féliciter de tout le travail accompli par M. de Mistura en Afghanistan et je le félicite de sa nouvelle nomination en tant que Sous-Secrétaire au Ministère des affaires étrangères dans son propre pays.

Nous avons été heureux d'apprendre la forte participation à la Conférence de Bonn. Nous voudrions féliciter l'Afghanistan de sa présidence remarquable et remercier l'Allemagne d'avoir accueilli cette importante conférence. Survenant peu de temps après la Conférence d'Istanbul, qui a relancé une coopération régionale améliorée, la Conférence de Bonn a donné l'occasion d'examiner dans le détail les faits nouveaux survenus en Afghanistan au cours de la dernière décennie et d'ébaucher la vision collective de la communauté internationale pour l'avenir.

Le résultat final, tel qu'il s'inscrit dans les conclusions de la Conférence de Bonn, témoigne de la détermination et de l'engagement politique de la communauté internationale de coopérer durablement et à long terme avec l'Afghanistan. Pour concrétiser cette vision, nous devons appuyer nos engagements avec davantage de ressources et d'actions. Si le Gouvernement afghan prend pleinement en main sa destinée, il a également besoin d'un appui pour son développement économique. Nous espérons que les conférences qui se tiendront en 2012 – la conférence sur la sécurité qui se tiendra en mai à Chicago, la conférence de Kabul sur la coopération régionale en juin et la conférence de Tokyo sur le développement en

juillet – garantiront l'engagement continu de la communauté internationale en faveur de la croissance de l'Afghanistan.

L'Afghanistan affronte actuellement au moins quatre faiblesses, principalement dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, du développement et de l'investissement. L'Afghanistan aura besoin d'une aide énorme et durable s'il veut remédier de manière adéquate à ces quatre faiblesses. Il est à craindre que lorsque les forces internationales cesseront de jouer un rôle militaire et réduiront leurs effectifs, il y aura une récession de la transition, c'est-à-dire que l'attention et la volonté d'aider baisseront alors que les exigences du Gouvernement afghan augmenteront en matière de sécurité. Il est important que nous tirions les enseignements de nos erreurs passées. Nous ne devons pas laisser l'Afghanistan rechuter. Nous ne devons pas laisser tomber l'Afghanistan ou lui donner l'impression que nous l'avons abandonné, parce que nous lui avons retiré notre assistance sur le plan tant de la quantité que de la qualité après 2014. La sécurité de l'Afghanistan ne peut être garantie que si l'on ne s'ingère pas dans ses affaires intérieures.

Il est impératif de déployer des efforts internationaux et régionaux conjoints pour jeter les bases d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Il est important que la transition en cours reste sous le contrôle afghan et qu'elle soit menée d'une façon systématique, en prenant en compte les réalités sur le terrain. La transition doit être menée sur plusieurs axes, devrait garantir la protection et la promotion des droits de l'homme pour tous les Afghans et permettre la consolidation de l'État afghan et de ses institutions.

Tout d'abord, l'Afghanistan a besoin d'aide et de soutien afin de renforcer ses capacités de relever les défis posés par le terrorisme, notamment les attentats-suicides, l'extrémisme religieux qui l'encourage et le trafic de stupéfiants qui l'appuie. Nous sommes vivement préoccupés de voir que l'insurrection persiste. La violence terroriste ne s'est pas calmée, et les acquis en matière de sécurité sont encore fragiles. En plus de personnalités politiques et publiques, les Taliban ont également ciblé à maintes reprises des civils innocents, même au cours d'événements solennels et se présentant sous des auspices favorables.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le terrorisme s'alimente et vit d'un dangereux mélange d'idéologies, d'ambitions, d'entraînement et d'opérations entre les syndicats du terrorisme de la région au sein du syndicat du terrorisme dans la région, avec les attentats-suicides pour arme de choix et des cibles qui ne se limitent pas à l'Afghanistan. Il est impératif d'unir nos efforts pour isoler et éradiquer le syndicat du terrorisme, dont les éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar-e-Toiba et d'autres groupes extrémistes et terroristes qui opèrent essentiellement de l'extérieur des frontières afghanes. Ces groupes sont unis idéologiquement et opérationnellement, et leurs liens se sont renforcés au cours des ans. Nous devons faire preuve d'une détermination et d'une volonté politique sans faille pour affronter fermement le problème des sanctuaires des groupes terroristes au-delà des frontières de l'Afghanistan.

Notre vision pour la période de transition doit aussi prendre en compte les conditions sur le terrain et la capacité des forces de sécurité en Afghanistan de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité de la nation. Nous sommes favorables à la consolidation des Forces nationales de sécurité afghanes, qui doit s'accompagner d'un renforcement de leur formation, équipement, financement et du développement de leurs capacités au-delà de la période de transition.

Outre la sécurité, il nous faut également progresser sur le plan du développement. Cela suppose un accès au marché, aux investissements étrangers, et une stratégie économique internationale cohérente pour l'Afghanistan. Ceci implique également plus de cohérence, coordination et rationalisation dans les activités de développement de la communauté internationale, notamment l'harmonisation de l'aide avec les priorités nationales afghanes.

L'Inde a depuis longtemps avec son voisin l'Afghanistan des liens d'ordre historique, culturel, économique et de civilisation. Au cours de la dernière décennie, notre relation a été renouvelée et consolidée du fait de notre contribution à la reconstruction de l'Afghanistan. L'Inde soutient pleinement un processus de paix et de réconciliation dirigé, maîtrisé et mené par les Afghans – plutôt qu'un processus mené par la communauté internationale –, qui s'accompagne d'un processus politique ouvert et d'un dialogue entre Afghans, avec tous ceux qui refusent la violence, qui ont coupé les liens avec les groupes terroristes, qui respectent la Constitution afghane et s'engagent à protéger les droits de l'homme, y compris les droits des femmes.

L'Inde croit en un Afghanistan solide, indépendant, souverain, stable, uni, démocratique et prospère, en paix avec lui-même et ses voisins. L'histoire récente a montré que pour mettre un terme aux souffrances de l'Afghanistan, il faut cesser de s'ingérer dans ses affaires intérieures. L'Inde s'est engagée à consacrer jusqu'à 2 milliards de dollars au développement et à l'aide humanitaire et a signé un accord de partenariat stratégique global avec l'Afghanistan en octobre, visant l'horizon 2014 et au-delà. L'accord crée un cadre institutionnel pour notre coopération future dans les domaines suivants : questions politiques et de sécurité, commerce et économie, renforcement des capacités et éducation, protection sociale, culture, société civile et relations interpersonnelles.

Nous offrons aux produits afghans l'accès à notre marché en pleine croissance. Le mois dernier, l'Inde a annoncé l'élimination presque totale des listes de produits sensibles touchant les exportations vers l'Inde de tous les pays les moins développés dans la région sud-asiatique. L'Inde aide l'Afghanistan à construire une université agricole pour exploiter le potentiel agricole du pays. Nous avons augmenté notre aide à l'Afghanistan pour qu'il puisse renforcer ses capacités, et nous avons augmenté le nombre de bourses civiles pour que davantage d'étudiants afghans puissent être formés dans les domaines de l'art, de la culture, de la technologie et dans d'autres domaines, afin de faire progresser le processus d'édification de la nation afghane.

Nous sommes aussi disposés à investir sur le long terme en Afghanistan. Les entreprises indiennes sont prêtes à investir jusqu'à 10 milliards de dollars pour l'extraction minière et pour construire une usine sidérurgique et d'autres infrastructures en Afghanistan. Récemment, le Gouvernement afghan a autorisé un consortium indien à exploiter trois blocs du gisement de minerai de fer à Hajigak.

Il s'agit là d'actions concrètes illustrant notre engagement politique à long terme en Afghanistan. Si d'autres pays faisaient de même, nous pourrions créer un cercle vertueux de développement économique solide en Afghanistan, qui profiterait non seulement à ce pays mais à toute la région et établirait dans la région, comme le Président Karzaï l'a décrit, un grand échiquier fondé sur la coopération plutôt que sur la compétition.

La stratégie de croissance de l'Afghanistan repose sur l'avantage comparatif du pays, à savoir les ressources naturelles abondantes dont il dispose et sa situation géographique stratégique. À notre sens, l'Afghanistan est une plate-forme reliant le Moyen-Orient, l'Asie occidentale, l'Asie centrale et l'Asie du Sud grâce à des routes commerciales et de transit, des voies ferroviaires, des autoroutes, des pipelines, des réseaux électriques, des projets économiques et des investissements croisés. Nous espérons qu'une telle coopération ne se limitera pas au niveau intergouvernemental mais impliquera également la société civile et le monde des affaires.

Maintenant, les Afghans ont avant tout besoin de vivre en paix et dans un environnement stable. Ils méritent de vivre en paix et de décider eux-mêmes de leur avenir, sans qu'il y ait ingérence, pression ou intimidation de l'extérieur. Tous les pays de la région doivent travailler dans ce sens. La communauté internationale, dans son ensemble, doit faire preuve de dynamisme et unifier son action afin de renforcer les efforts du Gouvernement afghan pour trouver des solutions associant toutes les parties et menées à bien par le peuple afghan lui-même.

Pour terminer, je tiens à rappeler que l'Inde soutient pleinement l'excellent travail réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et qu'elle en reconnaît le prix. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et à l'assurer de notre plein soutien.

Mme Ogwu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres intervenants pour saluer la présence du Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, M. Ludin, et le remercie de sa déclaration éclairante. Je tiens à remercier également le Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, non seulement pour sa remarquable réussite, mais en particulier pour sa confiance en l'avenir de l'Afghanistan. Je tiens également à remercier M. Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé détaillé.

Mon intervention de ce matin se concentrera sur trois domaines : la sécurité, l'évolution de la situation politique, et le développement économique et régional. Nous sommes heureux de prendre connaissance des efforts conjoints et vigoureux déployés pour maintenir la paix et la stabilité en Afghanistan. Toutefois, la situation en matière de sécurité reste une source

d'inquiétude. Des rapports récents faisant état d'insurrections de part et d'autre de la frontière afghane, d'incidents provoquant des pertes civiles et d'assassinats ciblés de personnalités, en particulier l'assassinat du Professeur Rabbani, ancien Président afghan et Président du Haut Conseil pour la paix, menacent de porter un coup à la stabilité et à la paix fragiles instaurées au fil des ans.

La vague d'attentats à la bombe sur trois villes, qui ont tué 52 personnes, alors que le pays fêtait l'Achoura, est un signe de l'inquiétante note sectaire qui marque la violence continue. Dans ce contexte, le rapport de la Banque mondiale de novembre 2011 établit un lien direct entre le retrait prévu des troupes étrangères en 2014 et une possible récession ou effondrement économique en Afghanistan. Le rapport prévoit qu'une récession frapperait l'Afghanistan en 2014, après le départ des troupes étrangères et la diminution de l'aide, et que si la situation en matière de sécurité s'aggrave, le pays pourrait s'effondrer totalement sur le plan économique.

Au vu des graves problèmes de sécurité auxquels fait encore face le pays, nous devons trouver un compromis entre le retrait prévu des troupes et la demande du Président Karzaï de disposer d'un soutien en matière de sécurité jusqu'à 2024. On ne saurait surestimer la nécessité de procéder de façon à renforcer les forces de sécurité nationales afghanes et de garantir la paix encore fragile. Le plan militaire de la période transitoire devrait, par conséquent, être axé sur la formation continue des forces de sécurité nationales afghanes. Nous souscrivons au plan visant à accroître les effectifs des Forces. Cependant, le Gouvernement afghan doit veiller à ce que les garanties nécessaires soient en place pendant la période de transition pour faire en sorte que les Forces nationales de sécurité afghanes soient capables de prendre pleinement en charge la sécurité de l'Afghanistan. De son côté, la communauté internationale doit appuyer de tout son poids le Gouvernement afghan afin de remporter la bataille cruciale contre le terrorisme.

Sur le plan politique, le Nigéria se félicite des progrès continus des efforts de réconciliation et de réintégration en Afghanistan, en dépit des violences cycliques, notamment dans le sud et l'est du pays. Pour forger l'unité nationale recherchée dans un contexte politique plus large, le processus de paix doit continuer d'être mené par les Afghans. À cet égard, nous nous félicitons de la reprise des activités parlementaires et de la confirmation récente par l'Assemblée nationale de nominations clefs, dont celle d'un membre de la Commission indépendante de contrôle de la constitutionalité.

La fin de l'impasse au sein de l'Assemblée nationale indique clairement que la jeune démocratie afghane s'affermit progressivement. La quête d'une paix globale en Afghanistan dans des délais raisonnables suppose également que les efforts en faveur de la reprise des pourparlers de paix avec les éléments modérés des Taliban progressent. Malgré le caractère ouvert des débats de la réunion de novembre, la Loya Jirga doit redoubler d'efforts pour avancer sur cette question.

Dans le domaine du développement économique et régional, nous encourageons la mise en œuvre d'une politique économique bien conçue, favorable à la croissance économique et au développement de la société afghane. De la même manière que nous réalisons des investissements considérables dans le secteur de la sécurité, nous devons accroître nos contributions financières pour renforcer l'assise économique du pays, afin d'éviter son effondrement. Il faut mettre l'accent sur le renforcement des institutions, en particulier au niveau infranational, sur la création d'emplois et de perspectives économiques et sur la fourniture des services de base.

Un appui international à long terme et des investissements dans le secteur privé favoriseront la production de recettes et stimuleront les activités économiques. Pour accroître la cohérence et l'efficacité, nous soulignons la nécessité de continuer à acheminer les fonds et les autres formes d'aide par le canal du système budgétaire afghan. L'engagement exprimé par les partenaires internationaux aux Conférences d'Istanbul et de Bonn à appuyer l'Afghanistan à long terme, au-delà de 2014, est très encourageant. Cependant, il convient de prendre des mesures concrètes pour y donner suite.

Nous félicitons le Gouvernement afghan pour les progrès énormes qu'il a accomplis en matière de coopération régionale. L'amélioration du dialogue et de la coopération avec ses voisins a permis de mettre en place plusieurs commissions mixtes sur le commerce bilatéral et l'échange d'informations, ce qui pourrait renforcer les synergies dans les efforts de lutte contre le trafic de drogue, le trafic d'armes, la traite des êtres humains et la criminalité organisée. À cet égard, nous nous félicitons de la création de la Commission mixte Afghanistan-Pakistan pour la réconciliation et la paix.

Nous appuyons également les réunions tripartites entre l'Afghanistan, le Pakistan et les États-Unis. Nous espérons que ces forums permettront d'aborder les aspects internes et externes du conflit.

Pour terminer, nous voudrions remercier très sincèrement M. de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général, de son leadership exceptionnel. Nous sommes redevables au personnel de la Mission des Nations Unies en Afghanistan et à tout le personnel des Nations Unies, pour leur engagement à construire un Afghanistan démocratique et viable. Nous avons hâte d'établir des relations de travail fructueuses avec M. Ján Kubiš, le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général.

Alors qu'il s'apprête à assumer la pleine responsabilité de son avenir politique et économique, nous tenons à assurer le Gouvernement afghan de l'appui et de l'attachement du Nigéria aux ambitions légitimes du Gouvernement et du peuple afghans.

M. Araud (France) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2011/772) et salue la présence parmi nous de M. Jawed Ludin, Vice-Ministre afghan des affaires étrangères. Je voudrais également me féliciter de la nomination de M. Ján Kubiš comme Représentant Spécial Secrétaire Général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous lui souhaitons une prise de fonction rapide à la tête de la MANUA. Il peut compter sur le soutien de la France. Je veux naturellement remercier M. Staffan de Mistura pour son action et lui redire notre estime et toute notre amitié.

Je m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne et je limiterai mon intervention à trois points : la dégradation de l'environnement régional, nos objectifs communs et le rôle de l'ONU pour atteindre nos objectifs.

Premièrement, en ce qui concerne la dégradation de l'environnement régional, il est paradoxal de constater que le climat régional s'est détérioré de façon préoccupante alors que des progrès ont été réalisés en Afghanistan. Que ce soit la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi après un an d'interruption, la tenue d'une jirga de paix, organisée dans le calme, la reprise des travaux du Parlement après plusieurs mois d'impasse, la poursuite de la transition, avec le choix de plusieurs municipalités et districts qui ont été retenus pour faire partie de la deuxième tranche de ce processus, et enfin, autre progrès, la recapitalisation de la Kabul Bank, qui a permis au Fond monétaire international de reprendre son programme pays.

Cela étant, c'est un fait, le climat régional s'est détérioré. Dès 2008, la France avait défendu le renforcement de la coopération régionale en organisant la Conférence de La Celle-Saint-Cloud. L'Afghanistan doit redevenir le centre d'échanges économiques fructueux qu'il a été dans le passé. Les États d'Asie centrale l'ont compris, ainsi que les États qui se sont réunis en septembre à New York pour concrétiser la vision d'une nouvelle Route de la soie. La région a également besoin d'un système régional de sécurité collective pour lutter contre le fléau du terrorisme et instaurer des mesures de confiance concrètes entre l'Afghanistan et ses voisins.

Lors de la Conférence d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales, l'Afghanistan et les États voisins ont annoncé leur volonté de travailler à des mesures de confiance pour assurer la paix et la sécurité de l'Afghanistan et de la région. Des engagements concrets et contraignants doivent être pris par les pays de la région, en vue de la réunion qui est prévue à Kaboul en juin 2012.

Deuxièmement, s'agissant de nos objectifs, l'objectif de la communauté internationale et de l'Afghanistan restera la stabilisation durable de ce pays et la maîtrise par les Afghans de leur destin national. La transition est déjà une réalité pour la moitié de la population du pays. La présence étrangère en Afghanistan va évoluer pour accompagner la montée en puissance des forces de sécurité afghanes. La France de son côté réduira et redéploiera son contingent, en concertation avec nos alliés et les autorités afghanes.

Un traité de coopération entre la France et l'Afghanistan en cours de finalisation encadrera la montée en puissance de la composante civile de notre action. À Bonn le 5 décembre, nous avons pris des engagements mutuels pour la décennie de la transformation de 2015 à 2024, qui prendra le relais du processus de transition et qui restera fidèle aux engagements pris à Kaboul en 2010. Je voudrais féliciter l'Allemagne et l'Afghanistan pour la réussite de ce rendez-vous important. J'appuie la déclaration que fera à cet égard, tout à l'heure, le Président du Conseil de sécurité.

Nous restons déterminés à empêcher que l'Afghanistan redevienne un sanctuaire du terrorisme international. La présence, réelle mais résiduelle,

d'éléments liés à Al-Qaida en Afghanistan et dans les zones tribales pakistanaises rappelle que le danger, s'il n'a plus rien à voir avec celui d'il y a 10 ans, existe encore. Les auteurs des attentats perpétrés, notamment ceux du jour de l'Achoura, ainsi que les assassins du Professeur Burhanuddin Rabbani, doivent être poursuivis et condamnés. Une place existe pour ceux qui souhaitent déposer les armes et rejoindre le cadre constitutionnel afghan. Pour permettre une paix durable et équitable, la réconciliation inter-afghane doit être inclusive, faire une place équitable aux différentes composantes de la société afghane et respecter les droits de l'homme.

Troisièmement, s'agissant du rôle de l'Organisation des Nations unies, nous sommes convaincus que l'ONU en général et la MANUA en particulier ont un rôle majeur à jouer en Afghanistan dans les années à venir. Le succès de la transformation dépend largement de la réussite de la MANUA. Nous attendons donc avec intérêt les résultats de l'examen en cours. L'Organisation des Nations Unies doit continuer à appuyer la gouvernance démocratique, notamment en ce qui concerne le soutien au processus électoral, le renforcement de l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Elle doit également appuyer le processus de paix dans ses dimensions nationale et régionale et coordonner le travail des Nations unies et l'aide de la communauté internationale. La lutte contre le trafic de drogue doit rester au cœur du travail des organisations spécialisées, notamment de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, avec l'appui politique de la MANUA.

Nous ne pouvons pas tout attendre de l'Organisation des Nations unies après 2014, mais étant donné les défis qui attendent l'Afghanistan, il est capital que nous réaffirmions notre soutien à une mission forte afin de pérenniser la transformation vers un Afghanistan en paix, stable, prospère et intégré dans sa région.

M. Messone (Gabon) : Ma délégation accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2011/772*), sur la situation en Afghanistan. Nous saluons la présence parmi nous du Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan et nous le remercions de son exposé, tout comme nous remercions de leurs exposés le Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et M. Staffan de Mistura, qui nous ont fait un point sur la situation.

Ma délégation accueille également avec satisfaction les conclusions issues de la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui vient d'avoir lieu à Bonn, le 5 décembre dernier, et nous remercions l'Allemagne de cette initiative.

Ma délégation voudrait surtout faire quelques observations en ce qui concerne la pleine mise en œuvre de tous les piliers du processus de transformation et de transition à l'horizon 2024. L'Afghanistan, qui reprend en main la stabilisation et la consolidation de la paix du pays, devra relever le défi sécuritaire après le départ des forces internationales. Ma délégation, tout en reconnaissant que l'année 2011 aura été une année particulièrement éprouvante pour ce pays, salue les progrès qui ont été réalisés sur le plan politique. En effet, le dialogue national que nous n'avons cessé d'encourager est devenu une réalité à travers un Parlement qui est actif et prépare déjà la mise en œuvre du Processus de Kaboul. Ce dialogue doit se faire plus inclusif et se consolider. Nous savons bien que la participation de toutes les parties n'est pas encore effective, mais nous réitérons notre appel à la participation au processus de transition de toutes ces parties.

Sur le plan sécuritaire, ma délégation condamne dans les termes les plus vifs les récentes attaques terroristes perpétrées le 6 décembre dernier 2011 à Kaboul et à Mazar-i-Sharif. Nous présentons une fois de plus nos condoléances aux familles des victimes décédées et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. De telles attaques sont inacceptables, mais nous souhaitons encourager le Gouvernement afghan et son peuple à la détermination et à la résilience, car la transition sera jalonnée d'autres défis sécuritaires. Nous encourageons encore et toujours le dialogue à travers les instruments déjà existants, notamment le Haut Conseil pour la paix, et nous exhortons à la renonciation de la violence et du terrorisme. De même, nous rappelons la nécessité de renforcer les capacités des forces de police afghanes pour une meilleure protection des civils, notamment les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants. Et enfin, nous encourageons le respect de l'état de droit et appelons à traduire en justice tous les auteurs de ces actes de violence.

Sur le plan économique et social, nous invitons le Gouvernement afghan à renforcer la gouvernance afin de réinstaurer la confiance du peuple en son État. L'Afghanistan aura besoin d'efforts déterminés pour une reconstruction économique durable, et nous nous

félicitons des bonnes relations qui existent entre l'Afghanistan et ses voisins et saluons tous les différents accords de coopération qui ont été établis avec ces pays en matière de commerce et d'industrie et dans le secteur de l'énergie pour le renouveau de l'économie de l'Afghanistan et l'amélioration de sa croissance.

Nous soutenons bien sûr le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et des organismes des Nations Unies, et il est important, comme le soulignait M. Hervé Ladsous, de continuer à réfléchir sur le rôle futur de l'ONU, notamment en ce qui concerne le secteur du développement. Et dans ce sens, nous tenons bien sûr à saluer toutes les actions entreprises visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la finalisation du plan stratégique de la santé reproductive, ou la campagne réussie de vaccination contre la polio dans le sud de l'Afghanistan. Enfin, nous nous félicitons du renforcement du partenariat et de la coopération renouvelée entre l'Afghanistan et les différentes institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Pour terminer, nous voudrions remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, en lui souhaitant une bonne continuation dans ses nouvelles attributions dans son pays. Nous souhaitons également un bon mandat à son successeur, M. Ján Kubiš. Nous soutenons la MANUA, ainsi que tout renouvellement nécessaire de son mandat pour renforcer l'action de la communauté internationale en faveur de la transition et de la transformation.

Bien entendu, nous nous associons à la déclaration présidentielle qui sera lue au terme de ce débat, et nous la soutenons.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, pour son exposé, et souhaite la bienvenue à la présente séance au Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin. Je remercie également M. de Mistura pour son exposé.

La Conférence de Bonn, le 5 décembre, a été un événement international d'importance dans la période de transition qui est actuellement celle de l'Afghanistan. Ses résultats ont été positifs, et il a été décidé qu'à la fin de la période de transition en 2014, l'Afghanistan entamerait la Décennie de la transformation (2015-2024), et que la communauté internationale continuerait de lui octroyer son aide et son appui. Nous nous félicitons de cette décision.

L'instauration d'une stabilité et d'une reconstruction générales en Afghanistan est un processus à long terme qui exigera les efforts inlassables du peuple et du Gouvernement afghans, ainsi que l'appui et l'aide continus de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais souligner les cinq points suivants.

Premièrement, la Chine est favorable à une reconstruction pacifique d'un Afghanistan gouverné et contrôlé par les Afghans. La prise progressive par l'Afghanistan de la responsabilité du maintien de la sécurité nationale est conforme à ce principe. Toutefois, lorsqu'elles réduiront leurs contingents, les parties concernées devront garantir la sécurité du pays et agir de manière responsable, tout en veillant à aider les Afghans à renforcer leurs capacités en matière de sécurité.

Deuxièmement, la Chine appuie le processus de paix et de réconciliation dirigé par le Gouvernement afghan. Nous saluons la décision de la Loya Jirga à cet égard, et espérons que l'Afghanistan continuera à promouvoir la réconciliation nationale et à créer un environnement propice à cette réconciliation et qui facilite la réalisation de progrès accrus en faveur de la paix et du programme de réintégration.

Troisièmement, la Chine appuie l'Afghanistan en restant engagé dans le Processus de Kaboul. Les efforts déployés par la communauté internationale pour améliorer la sécurité et le niveau de vie en Afghanistan doivent être complémentaires. Les parties concernées doivent honorer dans les faits l'engagement qu'elles ont pris d'accompagner l'Afghanistan et de l'aider à développer son économie et à renforcer ses capacités pour un développement durable.

Quatrièmement, la Chine appuie vigoureusement le fait que l'Afghanistan développe ses relations extérieures sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des avantages mutuels, et en particulier qu'il s'efforce de renforcer ses relations de bon voisinage avec les pays de la région. Les initiatives pertinentes de coopération régionale doivent respecter pleinement la souveraineté et l'autonomie de l'Afghanistan, viser une participation aussi large que possible des pays de la région, tenir compte des préoccupations légitimes de ces pays et être mises en œuvre sur la base d'accords conclus à l'issue de consultations approfondies entre toutes les parties.

Cinquièmement, la Chine salue les efforts dynamiques déployés par l'ONU pour promouvoir la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Nous espérons que l'examen du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) contribuera à renforcer le rôle central que joue l'ONU dans la coordination des efforts déployés par la communauté internationale pour aider l'Afghanistan. Dans le cadre du processus d'examen, nous espérons que l'ONU renforcera sa coordination avec l'Afghanistan, et écoutera et respectera ses vues.

La Chine tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude à M. Staffan de Mistura pour le travail remarquable qu'il a accompli en tant que Représentant spécial du Secrétaire général.

La Chine est déterminée à établir des relations de bon voisinage avec l'Afghanistan. Nous attachons une grande importance à la reconstruction du pays et participons activement aux initiatives mises en place à cet effet. Notre ministre des affaires étrangères, M. Yang Jiechi, a conduit la délégation chinoise qui s'est rendue à la Conférence de Bonn, et à cette occasion il a exposé en détail les vues et les propositions de la Chine concernant la situation dans le pays et annoncé une aide supplémentaire de 150 millions de yuan à l'Afghanistan qui sera fournie à titre gracieux. Nous continuerons d'aider l'Afghanistan dans la mesure de nos moyens, et nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour contribuer à l'instauration rapide de la paix, de la stabilité et du développement dans ce pays.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2011/772*) et le Secrétaire général adjoint Hervé Ladsous de l'exposé qu'il nous a présenté ce matin. Je remercie également M. Staffan de Mistura des observations qu'il a formulées en guise d'adieu. Je remercie par ailleurs le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, Jawed Ludin, de sa déclaration éclairante et perspicace.

Je vais axer mon propos sur la situation jusqu'à 2014 et au-delà, mais je tiens d'abord à présenter mes condoléances aux proches des victimes innocentes qui ont perdu la vie dans l'attentat-suicide du 6 décembre. Le Royaume-Uni condamne fermement ces atrocités, mais nous tenons à dire clairement que ces actes de terrorisme ne remettront pas en question l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan.

La Conférence de Bonn a été l'occasion de mettre en lumière les progrès accomplis cette année en Afghanistan. La communauté internationale s'est réunie à Bonn pour signaler clairement qu'elle resterait engagée dans la durée aux côtés de l'Afghanistan à l'issue du processus de transition. Nous félicitons l'Allemagne et l'Afghanistan de la réussite de la Conférence.

Je vais mettre l'accent sur quatre éléments clefs du plan adopté à cette occasion.

Premièrement, la communauté internationale a réaffirmé sa volonté d'aider le Gouvernement afghan à développer l'économie du pays. Les partenaires internationaux vont apporter un appui financier à l'Afghanistan pour lui permettre de devenir autonome. Nous allons travailler avec le Gouvernement afghan et les partenaires internationaux à l'élaboration de plans détaillés, dont nous espérons pouvoir débattre à la Conférence de Tokyo en juillet 2012. D'autre part, nous nous félicitons de la volonté du Gouvernement afghan de revitaliser le processus de réforme adopté à Kaboul l'année dernière et d'accélérer les progrès sur les grandes priorités de développement.

Deuxièmement, les participants sont convenus de mettre au point un plan précis concernant la structure et le mode de financement futurs des Forces nationales de sécurité afghanes après 2014, dans la perspective du sommet de l'OTAN qui aura lieu à Chicago en mai prochain.

Troisièmement, les conclusions de la Conférence énoncent une série de principes concertés devant guider le processus de réconciliation et ses résultats. Ces principes sont inspirés de la Loya Jirga traditionnelle organisée récemment et où il a été convenu que le processus de paix devait être ouvert et représentatif.

Quatrièmement, la Conférence a également réaffirmé l'importance de l'engagement régional en parallèle des initiatives internationales d'appui à l'Afghanistan, en faisant fond sur les résultats fructueux de la Conférence d'Istanbul, qui s'est déroulée en novembre dernier.

Ensemble, ces éléments forment un cadre clair pour le partenariat à mettre en place entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale après 2014. Nous devons maintenant faire en sorte d'honorer ces engagements, à l'approche de la décennie de la transformation, pour permettre à

l'Afghanistan de consolider les acquis obtenus à grand peine au cours des 10 dernières années.

Les progrès dépendront du processus de transition en cours. Le Royaume-Uni se félicite que le Président Karzaï ait annoncé le 27 novembre que le processus de transition en matière de sécurité allait commencer prochainement pour une deuxième tranche de provinces et de districts. Les Afghans sont en bonne voie pour assumer la responsabilité première de la sécurité dans le pays d'ici à la fin de 2014.

La protection de la population civile afghane est au cœur de la stratégie militaire, et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) met tout en œuvre pour réduire le nombre de victimes civiles. Des procédures strictes sont en place, à la fois pour réduire le nombre de victimes et pour enquêter sur tout incident qui pourrait se produire. La grande majorité des décès de civils – près de 77 %, selon les dernières statistiques – sont causés par les insurgés. La différence fondamentale est que la FIAS s'emploie en priorité à limiter et à réduire le nombre de victimes civiles, alors que les insurgés, eux, s'en prennent de manière aveugle aux civils.

Pour réaliser une nouvelle avancée sur la voie de la pleine souveraineté afghane, il importe d'encourager les réformes clefs qui permettront au pays de devenir autonome sur le plan économique. Nous nous félicitons à ce titre de l'accord conclu entre le Gouvernement afghan et le Fonds monétaire international concernant la mise en place d'un nouveau programme d'appui. Cette décision montre que le Gouvernement afghan parvient progressivement à rassurer les donateurs internationaux et les citoyens afghans ordinaires quant à sa volonté de mettre en place un climat économique et commercial sûr.

À l'avenir, il est primordial que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de jouer un rôle clef et d'appuyer l'avènement d'un État afghan sûr et autonome. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen de la MANUA et des activités connexes menées par les Nations Unies. Le Royaume-Uni insiste en particulier sur l'importance fondamentale du rôle de la MANUA, premièrement, pour aider le Gouvernement afghan à renforcer le processus et le cadre électoraux; deuxièmement, pour coordonner les initiatives de promotion de l'état de droit; et troisièmement, pour encourager la coopération régionale.

Je termine en exprimant la profonde gratitude du Royaume-Uni pour le travail remarquable accompli par le Représentant spécial sortant du Secrétaire général, Staffan de Mistura. Nous nous félicitons par ailleurs vivement de la nomination du nouveau Représentant spécial, Ján Kubiš, et attendons avec intérêt de coopérer étroitement avec lui.

Nous approuvons le projet de déclaration présidentielle.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Ladsous de nous avoir présenté le rapport trimestriel du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2011/772*). Nous remercions également l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, de ses analyses précieuses. Nous lui savons gré du dévouement et de la volonté dont il a fait preuve tout au long de son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général. L'Afrique du Sud salue la participation du Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, S. E. M. Ludin, à la présente séance et le remercie de sa déclaration. Nous félicitons M. Ján Kubiš de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et l'assurons de notre plein appui.

L'Afghanistan demeure confronté à de nombreux problèmes politiques, sécuritaires et humanitaires. L'Afrique du Sud appuie les efforts concertés déployés par le Gouvernement afghan en vue de régler ces problèmes, et ce, avec l'appui soutenu de la communauté internationale. La Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue au début du mois à Bonn, et à laquelle l'Afrique du Sud a participé, a souligné une nouvelle fois la volonté de la communauté internationale d'aider le Gouvernement et le peuple afghans, après 2014, à consolider la transition vers la paix et la stabilité.

Ma délégation note avec satisfaction que l'Assemblée nationale a repris ses activités le 8 octobre après un an d'impasse. Nous sommes par ailleurs satisfaits de l'issue de la Loya Jirga traditionnelle qui s'est tenue du 16 au 19 novembre derniers et a réaffirmé l'importance de poursuivre le dialogue et la communication entre les divers groupes et partis en Afghanistan.

L'Afrique du Sud appuie pleinement les efforts visant à renforcer les activités de sensibilisation politique. Le dialogue politique et la réconciliation sont des facteurs cruciaux pour que le peuple afghan et

son Gouvernement instaurent une paix durable dans ce pays, qui a tant souffert du fait d'une insécurité permanente.

L'Afrique du Sud est préoccupée par l'augmentation du nombre d'incidents liés à la sécurité. À cet égard, nous réitérons notre condamnation de l'assassinat de l'ancien Président et chef du Haut Conseil pour la paix, M. Rabbani, en septembre. Ce tragique incident devrait renforcer la détermination des Afghans à condamner les tentatives des parties qui s'acharnent à faire dérailler le processus de paix et de réconciliation. Ma délégation salue la courageuse attitude conciliatrice du Gouvernement afghan face à cette provocation.

Nous condamnons l'attentat meurtrier de Kandahar le 31 octobre, qui a entraîné la mort de membres du personnel des Nations Unies. Nous condamnons aussi les attaques terroristes du 6 décembre à Kaboul et Mazar-i-Sharif qui ont fait de nombreux morts et blessés parmi les civils qui s'étaient rassemblés à l'occasion de la fête de l'Achoura. L'Afrique du Sud espère que ceux ont commis ces atrocités seront traduits en justice.

Malgré certains progrès, la situation précaire en matière de sécurité continue d'avoir un impact humanitaire négatif sur les civils afghans, plus particulièrement les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables. Nous sommes inquiets de l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qu'aggrave la sérieuse sécheresse dans le nord et l'ouest du pays. Il est donc essentiel que la communauté internationale aide activement l'Afghanistan à régler cette question cruciale et à remplir toutes les obligations auxquelles elle s'est engagée.

Comme nous l'avons dit précédemment, ma délégation est convaincue qu'il existe un lien entre le développement et la sécurité en Afghanistan. Nous sommes satisfaits que le Gouvernement afghan reste déterminé à s'attaquer à la situation socioéconomique à laquelle est confronté le pays. À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à intensifier ses efforts pour améliorer sa capacité institutionnelle et offrir des solutions de remplacement viables à la culture du pavot et aux stupéfiants.

Une paix durable en Afghanistan sera consolidée par la coopération régionale. À cet égard, nous nous félicitons des résultats de la Conférence à Istanbul sur l'Afghanistan, organisée conjointement le 2 novembre par la Turquie et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a adopté des mesures de confiance pour améliorer la coopération régionale. D'autres initiatives régionales, notamment le prochain sommet trilatéral entre l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan, contribueront à l'amélioration des relations entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats, ce qui en retour facilitera la normalisation de la situation en Afghanistan.

La prise en main de la conduite de leurs affaires par les Afghans eux-mêmes demeurent essentielles à la sécurité politique et au progrès socioéconomique en Afghanistan. Nous nous félicitons donc des progrès qui continuent d'être faits s'agissant d'avancer dans la mise en œuvre du processus de Kaboul. Pour sa part, la communauté internationale doit conserver son rôle d'appui à la transition du pays d'une situation de conflit à la stabilité et à la prospérité. L'Afrique du Sud continuera d'agir avec ses partenaires au Conseil de sécurité à l'appui de ce processus.

Une fois de plus, nous remercions M. Staffan de Mistura des services rendus à la MANUA et lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Ladsous de son exposé complet aujourd'hui, et je remercie l'Ambassadeur Staffan de Mistura de sa participation à la séance d'aujourd'hui et de l'excellent travail qu'il a accompli à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles et importantes fonctions. Nous nous félicitons aussi de la présence de l'Ambassadeur Ján Kubiš, nous le félicitons de sa nomination et lui souhaitons plein succès. Je lui exprime le plein appui du Portugal dans la difficile mission qui l'attend. Nous saluons aussi la participation de S. E. M. Jawed Ludin et le remercions de sa contribution au débat d'aujourd'hui.

Ces derniers mois, l'Afghanistan a été le théâtre de plusieurs événements importants, en particulier s'agissant de la coopération régionale, de l'avenir du pays au-delà de 2014 et de la deuxième phase du processus de transition. La coopération régionale, comme l'ont souligné précédemment plusieurs orateurs, reste l'un des piliers fondamentaux d'un nouvel Afghanistan.

La Conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan, tenue le 2 novembre, a lancé le Processus d'Istanbul,

réaffirmant les principes généraux de la coopération régionale, mais aussi comprenant une liste de mesures de confiance précises proposées à l'examen des pays de la région. Nous attendons avec intérêt le document de réflexion qui doit être diffusé en janvier, indiquant l'ordre du jour de la conférence ministérielle de suivi qui doit se tenir à Kaboul en juin 2012.

Le 5 décembre, la Conférence de Bonn a offert une occasion extrêmement importante de tracer l'avenir d'un partenariat entre l'Afghanistan et ses partenaires internationaux. La Conférence a réaffirmé la détermination de la communauté internationale à aider l'Afghanistan tout au long de la transition, en favorisant le développement économique et un processus de réconciliation conforme à des principes convenus

Les engagements pris sont d'autant plus importants qu'ils tournent autour du processus de Kaboul et qu'ils sont basés sur une transparence accrue et une gouvernance améliorée. La réunion de la société civile, qui a réaffirmé le caractère primordial des droits de l'homme et des libertés fondamentales consacrés dans la Constitution afghane, est particulièrement digne d'intérêt et doit nous témoigner de la forte capacité de la société civile afghane à se mobiliser autour des valeurs et d'ambitions communes.

S'agissant du processus *inteqal*, le Portugal trouve encourageant les progrès enregistrés jusqu'ici. Le fait que les zones entièrement sous responsabilité afghane en matière de sécurité n'ont pas connu d'accroissement de la violence ou d'augmentation du nombre d'incidents liés à la sécurité constitue un signe extrêmement positif. Comme le responsable de la Commission de coordination de la transition l'a noté,

> « La mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence de Lisbonne se poursuivait : le retrait militaire progressif avait commencé; le Processus de Kaboul était relancé; et les préparatifs en vue des partenariats stratégiques étaient en bonne voie ».

Comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport, les droits de l'homme et la situation humanitaire sont demeurés « un souci majeur dans l'ensemble du pays ». La grande majorité des décès de civils est imputables à des éléments antigouvernementaux, et les efforts des forces progouvernementales ont conduit à une sensible baisse du pourcentage des décès de civils qui leur sont imputables.

L'état de droit, et en particulier l'appareil judiciaire et le système pénitentiaire, doivent être particulièrement contrôlés et réformés, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport. S'agissant de la découverte de nouveaux cas de sévices à l'encontre de détenus et, en fait, de plusieurs affaires de torture, la coopération fournie par les autorités compétentes afghanes à la MANUA est le meilleur moyen possible de mettre un terme à de telles pratiques. Le Portugal appuie un plan d'inspection, de formation aux droits de l'homme, de contrôle et d'appui à l'action du Gouvernement visant à amener les responsables à rendre des comptes, proposé par la MANUA pour remédier à la situation.

Le Portugal suit avec la plus grande attention la situation des femmes afghanes et de félicite de la publication récente du rapport sur l'application par l'appareil judiciaire de la loi de 2009 sur l'élimination de la violence contre les femmes. Nous soutenons dans toute la mesure du possible les efforts du Gouvernement afghan et de la MANUA pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes et pour plaider et surveiller l'application de la loi, ainsi que pour promouvoir la promotion de la participation politique des femmes au processus de paix et de réconciliation. Le Portugal se fait l'écho des groupes de la société civile et de défense des femmes afghanes, ainsi que de l'Organisation des Nations Unies, qui ont transmis ces messages à la Conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Bonn, afin de souligner qu'il demeurait nécessaire de promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes en Afghanistan.

Je termine en rappelant les objectifs fondamentaux qui ont inspiré les récentes initiatives sur l'Afghanistan. Le Portugal trouve encourageants les efforts faits par les institutions afghanes et la société civile afghane pour préserver les acquis de ces dernières années. Tandis que le processus de transition gagne de l'élan et qu'il continue de s'étendre et touche progressivement des secteurs plus étendus de la société afghane, et tandis que le retrait progressif de la présence militaire internationale se poursuit, le développement socioéconomique, en particulier concernant l'éducation, la formation professionnelle et la promotion sociale des femmes, doivent revêtir un intérêt stratégique dans la création d'un Afghanistan pacifique et prospère.

M[me] Dunlop (Brésil) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Vice-Ministre des affaires étrangères Jawad Ludin et le remercie de sa

communication. Je remercie aussi le Secrétaire général adjoint Hervé Ladsous de son exposé. Je tiens à exprimer ma gratitude et mon appréciation au Représentant spécial Staffan de Mistura de son rôle de chef de file à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de sa participation aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je souhaite la bienvenue à M. Ján Kubiš, et un plein succès dans l'exercice de ses importantes responsabilités.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre du dernier rapport du Secrétaire général sur les activités de la MANUA (S/2011/772*), mais aussi pour échanges des vues sur les résultats des conférences tenues à Istanbul et à Bonn. Nous nous réjouissons des informations fournies par le rapport sur l'évolution du processus de transition dans le domaine de la sécurité. Nous apprécions le fait que les zones déjà sous contrôle des forces afghanes soient restées relativement stables.

Il est encourageant de voir que la MANUA et les organismes des Nations Unies ont continué de prendre d'autres mesures importantes dans des domaines tels que l'aide humanitaire, le développement et les droits de l'homme. Nous nous félicitons des trois priorités de l'action des Nations Unies en Afghanistan, qui ont été exposées par M. Ladsous. Le Brésil espère que la communauté internationale continuera d'apporter son plein appui à l'Afghanistan au-delà de 2014, en l'aidant à avancer vers une plus grande stabilité et un meilleur développement socioéconomique. Il importe que les engagements exprimés au cours de la Conférence de Bonn soient rapidement traduits en actions concrètes.

Nous saluons le fait que la première priorité de l'ONU en Afghanistan soit de lier la sécurité et le développement. Le Brésil est favorable à une approche plus intégrée entre la sécurité et le développement dans nos efforts de consolidation de la paix. Une telle approche sera assurément bénéfique à la consolidation de la paix en Afghanistan. La communauté internationale doit intensifier son action dans les domaines de l'agriculture, de la création d'emplois, de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de l'administration publique, dans le droit fil des priorités fixées par les acteurs afghans.

Nous sommes également d'avis que la transition doit s'accompagner de progrès tangibles dans le processus de réconciliation. Une solution politique est indispensable pour réaliser une paix durable. Nous espérons qu'un dialogue ouvert entre tous les acteurs, dirigé par les Afghans eux-mêmes, aboutira à un Afghanistan uni, capable de faire face à la menace du terrorisme.

Le Brésil salue également les initiatives visant à renforcer la coordination de l'aide économique internationale, et se félicite de l'initiative d'organiser une conférence ministérielle au Japon en 2012 afin de débattre des stratégies de promotion du développement durable en Afghanistan.

L'ONU joue un rôle essentiel en Afghanistan. Le Brésil attend d'elle qu'elle soit un acteur central pendant et après la période de transition, surtout en ce qui concerne les aspects civils de l'aide internationale fournie à ce pays.

Les pays de la région doivent également s'impliquer davantage dans les stratégies visant à stabiliser l'Afghanistan. Les liens économiques sont particulièrement importants. Nous nous félicitons des résultats de la Conférence d'Istanbul, une étape importante pour renforcer la confiance et favoriser une plus grande coopération entre les pays de la région.

Pour finir, je voudrais dire combien nous espérons que la communauté internationale continuera d'aider l'Afghanistan afin de jeter les bases d'un avenir meilleur et plus prospère. Le Brésil s'engage une nouvelle fois à apporter son plein appui à ce processus.

Le Président (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en tant que représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Ladsous de son analyse approfondie de la situation en Afghanistan. Nous avons pris note avec intérêt de l'évaluation faite par le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, M. Ludin. Nous sommes reconnaissants à M. de Mistura de l'exposé qu'il a présenté, ainsi que de l'action qu'il a menée en tant que Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Nous souhaitons plein succès à M. Kubiš.

Au cours des 10 dernières années, le peuple afghan a réalisé beaucoup de choses, surtout en ce qui concerne l'établissement d'institutions politiques et le relèvement économique. Malgré cela, la manière dont la situation actuelle évolue ne porte malheureusement pas à l'optimisme. L'instabilité règne sur tout le territoire afghan. Les attentats terroristes et l'assassinat

de personnalités politiques et de civils pacifiques se poursuivent. L'on déplore des pertes importantes au sein des forces afghanes et de la coalition.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), lorsqu'elle travaille avec les autorités afghanes, doit prendre des mesures plus décisives pour enrayer la menace des Taliban et d'Al-Qaida. Il importe de respecter la souveraineté des autres États lors de la planification et de la conduite d'opérations de lutte contre le terrorisme. Les pertes civiles sont inacceptables. Tout en prenant acte des efforts déployés par les forces internationales afin de minimiser ces pertes, nous espérons également qu'elles seront plus efficaces à l'avenir. Cela contribuerait davantage à la normalisation de la situation globale.

La diminution du nombre de contingents étrangers doit s'accompagner d'une augmentation du degré de préparation au combat des forces afghanes pour qu'elles puissent elles-mêmes faire face au terrorisme et à la criminalité liée au trafic de drogue. La question de la formation opérationnelle des forces afghanes est l'un des objectifs fixés par le Conseil de sécurité lorsqu'il a définit le mandat de la FIAS. Par ailleurs, nous soulignons encore une fois que la présence militaire internationale doit avoir un caractère temporaire. La FIAS doit quitter l'Afghanistan après rendu compte au Conseil de sécurité de l'accomplissement du mandat ayant autorisé son déploiement dans ce pays.

Chacun sait que le terrorisme en Afghanistan est étroitement lié à la narcocriminalité. Le trafic de drogue est devenu l'une des sources principales de l'activité terroriste et une menace à la paix et à la stabilité internationales. La menace de la drogue doit être contrée grâce à une réponse globale de la communauté internationale qui prenne en compte tous ses aspects, de la destruction des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues jusqu'à l'inscription des noms des barons de la drogue sur la liste des sanctions. À cet égard, nous estimons que la troisième Conférence ministérielle du Pacte de Paris sur les routes de la drogue au départ de l'Afghanistan, qui se tiendra le 18 février à Vienne, sera extrêmement importante.

Le processus de réconciliation nationale demeure un élément clef du règlement de la question afghane. Le processus doit se poursuivre sous la direction des autorités afghanes, mais les insurgés doivent se conformer aux trois conditions habituelles, à savoir reconnaître la Constitution, couper les liens avec Al-Qaida et les autres organisations terroristes et extrémistes, et accepter de se désarmer. En contrepartie, ils seront automatiquement radiés de la liste des sanctions. Le régime des sanctions du Conseil de sécurité est le principal instrument de lutte contre le terrorisme.

La situation ne saurait se régler uniquement par la force. Il est nécessaire de stimuler l'économie du pays. Nous appuyons l'accent mis par la Conférence d'Istanbul sur le renforcement de la coopération régionale. Nous avons besoin de développer plus avant et d'améliorer la coopération au sein des cadres régionaux existants, comme l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective, le Quatuor de Douchanbé – Russie, Afghanistan, Pakistan et Tadjikistan –, l'Organisation de coopération économique et l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Nous considérons l'Organisation de Shanghai pour la coopération comme une plateforme essentielle pour les contributions régionales aux efforts internationaux déployés en vue d'un règlement de la situation afghane. L'Afghanistan et ses voisins prennent déjà part à ses activités.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit continuer de jouer le rôle de coordinateur des efforts civils internationaux en Afghanistan. À cette fin, la planification de la future présence des Nations Unies en Afghanistan, du rôle de l'ONU dans l'organisation du processus électoral, et de la réconciliation nationale exige de prendre soigneusement en compte les souhaits du peuple afghan lui-même.

Nous sommes convaincus que les efforts concertés de la communauté internationale et du Gouvernement afghan, que les Conférences d'Istanbul et de Bonn visaient appuyer, conduiront à la restauration d'un Afghanistan pacifique, souverain et neutre, libéré du terrorisme et de la drogue.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction la tenue à Bonn, le 5 décembre 2011, de la Conférence internationale sur l'Afghanistan

sur le thème « L'Afghanistan et la communauté internationale : après la transition, la décennie de la transformation » et se félicite de ses conclusions (S/2011/762*).

Le Conseil accueille également avec satisfaction la déclaration de Bonn selon laquelle la transition, qui doit être menée à terme d'ici à la fin 2014, devrait être suivie d'une décennie de transformation (2015-2024) au cours de laquelle l'Afghanistan assiérait sa souveraineté en assurant le bon fonctionnement et la viabilité d'un État au service du peuple.

Le Conseil se réjouit, dans ce contexte, que la République islamique d'Afghanistan et la communauté internationale soient parvenues à un consensus stratégique en faveur d'un partenariat renouvelé et durable fait d'engagements réciproques fermes dans la perspective de cette décennie.

Le Conseil note que la transition postule que c'est au Gouvernement afghan qu'il appartient d'en assumer la direction.

Le Conseil se félicite des résultats de la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan sur le thème « Sécurité et coopération au cœur de l'Asie », qui s'est tenue le 2 novembre 2011.

Le Conseil souligne l'importance du rôle de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan, exprime sa gratitude à Staffan de Mistura pour sa contribution exceptionnelle aux travaux de la MANUA et se réjouit à la perspective de travailler avec le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš.

Le Conseil remercie le Gouvernement japonais d'avoir offert d'accueillir une conférence ministérielle à Tokyo, en juillet 2012. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la côte S/PRST/2011/22.

Nous reprenons maintenant le débat. Je donne la parole au représentant du Canada.

M. Rivard (Canada) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan pour leurs interventions riches en substance.

Le 5 décembre, les participants à la Conférence de Bonn sur l'Afghanistan ont fait savoir clairement que 2014 marquerait non pas la fin de notre engagement commun dans ce pays, mais plutôt un tournant dans notre action constante pour faire de ce pays une démocratie sûre et viable. Le Canada et ses partenaires ont souligné l'importance de l'imputabilité mutuelle entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, de façon à garantir le succès de la transition d'ici à 2014 et au-delà de cette échéance.

La nouvelle année amènera avec elle le renouvellement du mandat important confié à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il est évident que le Gouvernement afghan devra inévitablement assumer une plus grande part des responsabilités et de la souveraineté du pays. Toutefois, l'ONU également continue à jouer un rôle sur le long terme, en collaborant avec les institutions afghanes, à la fois pour aider à promouvoir et à protéger les droits humains et pour renforcer les acquis en ce qui concerne l'intégrité de la démocratie représentative dans ce pays.

D'ici à 2014, le Canada investira 360 millions de dollars en Afghanistan. Nos priorités sont bien définies. Nous investirons dans l'avenir des enfants et des jeunes Afghans par la mise sur pied de programmes dans le secteur de l'éducation et de la santé; nous ferons la promotion de la sécurité, de la primauté du droit et des droits de la personne, y compris par une contribution, la deuxième en importance, à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan; nous continuerons à plaider pour la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins, par l'exercice d'une diplomatie régionale active; et nous apporterons une aide humanitaire au peuple afghan. En tout temps, dans le cadre de son engagement à l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, le Canada accordera une attention particulière aux femmes et aux filles afghanes.

Au terme du processus de transition, le Canada continuera à promouvoir la stabilité en Afghanistan. Son objectif ultime consiste toujours à aider les Afghans à reconstruire l'Afghanistan, pour en faire un pays viable, qui soit à la fois mieux gouverné, plus stable et plus sûr, et plus jamais un refuge pour les terroristes. Au-delà de 2014, nous poursuivrons notre action afin de défendre et de poursuivre les avancées cruciales réalisées dans la protection des droits humains et l'instauration d'une démocratie transparente et représentative.

Pour consolider les avancées récentes dans le domaine de la sécurité, il faudra que l'Afghanistan mène une action concertée afin de continuer à se concentrer sur la professionnalisation des forces de sécurité nationales afghanes. Ce n'est que dans un environnement sûr que la population afghane pourra progresser sur la voie du développement économique, de la stabilité et de la paix. À cet égard, nous nous réjouissons des progrès réalisés dans les districts, dans le cadre du premier volet du processus de transition consacré à la sécurité. Nous espérons qu'il sera possible d'obtenir des résultats similaires dans les districts inclus dans le deuxième volet de ces efforts.

Toutefois, les efforts dans le domaine de la sécurité ne suffiront pas à garantir le succès de la transition. Pour y arriver, celle-ci doit aussi s'appuyer sur une gouvernance transparente, un respect plus rigoureux de la primauté du droit et une détermination à engager les réformes nécessaires au développement du secteur privé et à l'attraction des investissements étrangers.

L'activité économique du secteur privé en Afghanistan aidera à créer des possibilités d'emploi indispensables tout en permettant à l'État de percevoir les revenus nécessaires au succès de la transformation. À ce premier stade de son développement, le Canada encourage l'Afghanistan à déployer des efforts assidus afin de se doter d'un cadre réglementaire efficace, grâce auquel la mise en valeur de ses ressources naturelles procurera des avantages durables à sa population. Il est également important de collaborer avec des entreprises et d'autres acteurs intéressés, dans le cadre d'initiatives qui mettent à contribution plusieurs parties, avec pour objectif d'améliorer la responsabilité sociale et la transparence, y compris par la mise en œuvre intégrale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Le Canada est encouragé par les avancées réalisées par le Gouvernement afghan et ses partenaires dans la poursuite de la stratégie de développement national de l'Afghanistan et des programmes de priorité nationale.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le Canada estime que la société civile afghane a un rôle central à jouer dans le processus de transformation mené à l'initiative des Afghans. À Bonn, le Ministre des affaires étrangères du Canada, M. John Baird, s'est attaché tout particulièrement à rencontrer des représentants de la société civile. De ce fait, il a aussi réaffirmé que la participation des femmes à tous les efforts de transformation menés sous la direction des Afghans demeure une priorité pour le Gouvernement canadien.

Par ailleurs, la publication, en novembre 2011, du rapport des Nations Unies sur la mise en œuvre de la Loi sur l'élimination de la violence contre les femmes, adoptée par l'Afghanistan, a montré l'importance de continuer à mettre fortement l'accent sur la défense des droits des femmes afghanes. Nous ne devons pas oublier que, tel qu'il est mentionné dans le rapport, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous sommes fermement convaincus que la participation pleine et égale des femmes de différents horizons et domaines, à tous les paliers décisionnels, est essentielle à la mise en place d'une société plus forte.

En faisant fond sur les progrès réalisés, le Canada continuera à être un partenaire efficace dans la réforme des droits humains. Sur ce point, il ne faut pas oublier le droit de chacun de pratiquer sa religion en paix. Les attaques récentes qui ont tué et blessé des dizaines de pratiquants chiites au cours de l'Achoura nous rappellent que l'Afghanistan et ses voisins doivent tout mettre en œuvre pour promouvoir et préserver des relations interethniques et interconfessionnelles harmonieuses sur leur territoire. Il est important de noter que ces attaques n'ont pas été suivies de représailles, de sorte que nous félicitons le peuple afghan de ne pas avoir réagi à cette terrible provocation et d'avoir rejeté la violence sectaire. Le Canada espère que cet esprit aura pour effet de favoriser les efforts actuels visant à renforcer la protection des droits humains de groupes vulnérables.

Le Canada demeure cependant préoccupé par la situation humanitaire en Afghanistan, provoquée par le conflit actuel et exacerbée par une sécheresse qui perdure. Les attaques délibérées contre des civils et les violations persistantes du droit humanitaire international suscitent des préoccupations particulières. Le Canada condamne la violence contre les travailleurs humanitaires, et il appelle toutes les parties à respecter les principes humanitaires, afin de garantir un accès sûr et sans entraves aux populations dans le besoin.

Face aux conséquences de la sécheresse en Afghanistan, il faut agir le plus efficacement possible afin que l'aide alimentaire parvienne aux populations les plus vulnérables, tout particulièrement les femmes et les enfants, et cela avant que les conditions hivernales n'empêchent d'accéder à ceux-ci. Dans cette

optique, le Canada apportera une contribution de 13 millions de dollars au Programme alimentaire mondial, pour fournir de l'aide humanitaire aux populations touchées par la sécheresse dans les provinces du Nord et du Nord-Est de l'Afghanistan, pendant ces mois d'hiver difficiles.

La Conférence de Bonn a donné l'occasion à ce pays et à la communauté internationale de mieux définir les principes qui doivent présider au processus de réconciliation. Le Canada souscrit à ces principes et il continuera à apporter son appui aux efforts de réconciliation déployés à l'initiative des Afghans, en plaidant pour une participation active de la société civile afghane, y compris des femmes et des groupes vulnérables. Nous avons la ferme conviction qu'aussi longtemps que la réconciliation politique nationale ne s'étendra pas à tous les Afghans, elle ne pourra se réaliser.

De la même façon, la réconciliation en Afghanistan nécessitera l'appui et la coopération de ses voisins. Le Canada se félicite des résultats de la Conférence d'Istanbul sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie. Dans le cadre du Processus de coopération Afghanistan-Pakistan, nous continuons à faciliter les efforts des deux pays pour renforcer la sécurité et la gestion de leur frontière commune. C'est là l'un des moyens concrets par lesquels nous espérons contribuer à la réalisation de cette vision.

Enfin, pour conclure cette intervention, j'aimerais présenter, au nom du Canada, mes plus sincères remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, pour son dévouement sans faille et son travail remarquable afin de promouvoir les objectifs communs de l'Afghanistan et de ses partenaires sur la voie de la paix et de la stabilité. Le Canada salue la nomination de M. Ján Kubiš, chargé de continuer le travail important des Nations Unies à l'heure où l'engagement international en Afghanistan entre dans une nouvelle phase.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens à saluer chaleureusement S. E. M. Jawed Ludin, Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, qui est parmi nous aujourd'hui. Nous nous félicitons de la déclaration éclairante et détaillée qu'il a faite. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général adjoint Hervé Ladsous de son exposé très instructif. Nous prenons note des observations précieuses qui figurent dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/772*).

Avant de poursuivre, je voudrais remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général sortant, Staffan de Mistura, de sa direction vigoureuse et de son dévouement au moment où l'Afghanistan traversait une période très difficile. Notre ambassade à Kaboul et nos autorités ont eu d'excellentes relations de coopération avec lui et avec son équipe compétente. Nous espérons que notre étroite collaboration avec lui se poursuivra dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue à M. Ján Kubiš. Nous sommes convaincus que ses vastes connaissances et sa grande expérience seront des atouts précieux pour l'Afghanistan et pour l'ensemble de la communauté internationale alors que l'Afghanistan traverse une autre phase importante de son histoire. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec M. Kubiš au cours des prochaines semaines.

L'Afghanistan a réalisé des progrès importants durant la dernière décennie. Malgré les défis qui subsistent, l'Afghanistan continue aujourd'hui d'investir dans un avenir meilleur pour son peuple. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce de la deuxième phase de transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes. Nous espérons que, d'ici à la fin de février 2012, la moitié de la population afghane sera placée sous la responsabilité des Forces nationales de sécurité afghanes.

Au moment où les Afghans prennent de plus en plus en charge la sécurité de leur pays, nous devrions employer la même énergie au développement durable et au renforcement des capacités institutionnelles et civiles du pays. Les besoins en développement de l'Afghanistan sont immenses. L'assistance soutenue de la communauté internationale sera nécessaire à long terme. Nous pensons qu'il est indispensable d'axer tout particulièrement notre effort sur l'éducation si nous voulons garantir la prospérité du pays. Nous devons donc nous consacrer à l'éducation des futures générations de garçons et de filles afghans. Nous devons en outre intensifier nos efforts en faveur de l'autonomisation des femmes afghanes. Il nous faut également continuer de renforcer les capacités institutionnelles pour permettre aux forces afghanes de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue.

La Turquie estime que la prise en main et la coopération régionales sont des éléments essentiels pour une paix, une stabilité et une prospérité durables, non seulement en Afghanistan mais dans l'ensemble de la région. C'est dans cet esprit que la Turquie a accueilli le 2 novembre la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan. Les voisins proches et éloignés, rassemblés à Istanbul, sous la présidence des Ministres des affaires étrangères turc et afghan, ont réaffirmé leur attachement indéfectible à un Afghanistan sûr, stable et prospère dans la région.

Reconnaissant le rôle central de l'ONU, les participants à la Conférence d'Istanbul se sont félicités de la volonté résolue de l'Afghanistan de tirer parti de sa position régionale et de son histoire pour jouer un rôle dans la promotion de la sécurité et de la coopération économique pacifique dans la région. Conscients que la région et la communauté internationale ne sont pas séparées, ils ont souligné l'intérêt que présentent pour eux la sécurité et la stabilité de la région.

En lançant le Processus d'Istanbul, les pays du cœur de l'Asie ont annoncé une nouvelle vision et leur détermination à prendre en main, diriger et faire aboutir les efforts en faveur d'une coopération renforcée. Nous attendons avec intérêt la réunion de suivi ministérielle qui se tiendra en juin 2012 à Kaboul. Nous pensons que cette réunion sera une importante occasion de faire fond sur l'élan insufflé par le Processus d'Istanbul.

Alors que nous avançons dans la période de transition, qui verra à terme le retrait des forces militaires internationales, il est plus important que jamais que la communauté internationale continue d'appuyer activement et vigoureusement le Gouvernement afghan pour empêcher le pays de retomber une fois encore dans l'instabilité et pour éviter au processus de reconstruction en cours d'enregistrer des revers.

Nous sommes donc heureux des résultats fructueux de la Conférence de Bonn, qui a réaffirmé l'engagement de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan au-delà de la décennie de transition. La décennie de la transformation définie à Bonn, au cours de laquelle le peuple afghan sera pleinement responsable de son avenir, est pour nous tous l'occasion d'axer nos efforts sur le développement durable à long terme de l'Afghanistan.

Le succès en Afghanistan appelle un engagement à long terme de notre part. Nous tenons à réaffirmer que l'appropriation et la direction afghanes doivent être les éléments clefs de nos efforts collectifs. Je voudrais assurer nos frères afghans que notre attachement à l'Afghanistan est durable. Nous continuerons de nous tenir à leurs côtés aussi longtemps qu'ils en auront besoin.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Ladsous et le Vice-Ministre des affaires étrangères Ludin des déclarations qu'ils ont faites ce matin. Je voudrais également remercier vivement, au nom de mon gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général sortant, Staffan de Mistura, de son dévouement et de la manière dont il a dirigé la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) au cours des deux années écoulées. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš.

L'année 2011 a été une année difficile pour l'Afghanistan. La stratégie délibérée des insurgés de mener des attaques ciblées contre des personnalités très en vue, les préoccupations concernant les capacités financières et économiques de l'Afghanistan, et les doutes de certains Afghans quant à la présence continue de la communauté internationale ont entamé la confiance du peuple afghan. Il est donc important que cette année s'achève sur un certain nombre de signes notables de progrès, comme par exemple la reprise des activités de l'Assemblée nationale, l'accord sur le programme du Fonds monétaire international pour l'Afghanistan, la Loya Jirga organisée en novembre et la Conférence de Bonn tenue le 5 décembre.

La Conférence de Bonn a permis d'asseoir plus avant les fondements de l'engagement à long terme de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan, qui doit s'étendre au-delà de 2014. Elle a jeté les bases d'un débat constructif sur deux grandes questions pendant les mois à venir, à savoir l'appui aux Forces nationales de sécurité afghanes et l'aide coordonnée au développement, qui sera notamment abordée à la conférence de Tokyo en juillet 2012. Seul une dialogue concret, pas un simple débat, pourra faire changer les choses. Nous sommes heureux de voir que la Conférence de Bonn a reconnu explicitement le rôle

crucial et grandissant joué par l'ONU en Afghanistan au moment où nous passons de la transition en matière de sécurité à la tâche plus fondamentale de la transformation de l'économie.

Nous nous félicitons du dernier rapport du Secrétaire général sur la MANUA (S/2011/772) dont nous partageons les principales conclusions. Nous appuyons le lancement de pourparlers de paix d'envergure et approuvons les appels lancés par le Secrétaire général à des efforts concertés pour forger à cet effet un consensus national, y compris avec la société civile. L'accent renouvelé sur la participation des provinces et des districts suite à la réunion de la Loya Jirga est particulièrement bienvenu. Il reste particulièrement urgent de redoubler d'efforts pour réintégrer les insurgés disposés à déposer les armes.

Il sera également important de maintenir la dynamique suscitée par le processus régional convenu à Istanbul en novembre, notamment grâce à des mesures de confiance. Nous saluons la détermination de la Turquie à apporter son aide à cet égard. Une coopération efficace entre les voisins de l'Afghanistan fait partie intégrante des efforts de la communauté internationale pour renforcer les institutions afghanes et promouvoir ainsi la stabilité régionale.

Il sera également primordial de veiller à l'élaboration d'un programme économique et de développement transparent qui définisse des priorités appropriées et, surtout, de faire en sorte que la communauté internationale mette en place des partenariats à long terme avec l'Afghanistan au-delà de 2014 afin d'appuyer cet effort. Les efforts de la MANUA seront vitaux, notamment grâce à son rôle politique d'intermédiaire objectif entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale et à son appui au renforcement des processus électoraux et de l'état de droit en Afghanistan. Il sera fondamental d'assurer le succès des élections de 2014 et de 2015 pour consolider la démocratie.

De toute évidence, il sera indispensable d'agir en coopération pour relever les défis économiques auxquels se heurte l'Afghanistan, ce qui suppose notamment, pour le Gouvernement afghan, d'établir des priorités et de mettre en œuvre les réformes et, pour la communauté internationale, de respecter véritablement ses engagements budgétaires dans le cadre du Processus de Kaboul.

Mon propre pays, l'Australie, fait partie des 10 principaux partenaires de développement de l'Afghanistan, et nous le resterons. L'Afghanistan vient actuellement au quatrième rang parmi les pays recevant une aide de l'Australie, et cette aide augmentera dans les années à venir. Comme l'Australie vient au neuvième rang parmi les pays fournisseurs de contingents, notre engagement reste solide. Nous mènerons à bien notre mission première de formation de la quatrième brigade de l'Armée nationale afghane à Uruzgan, conformément à la transition en matière de sécurité, et nous envisagerons une présence des Forces spéciales australiennes en Afghanistan au-delà de 2014, si tel est le souhait du Gouvernement afghan. Nous avons annoncé en novembre que nous entamerons des négociations sur un accord-cadre à long terme avec l'Afghanistan et pour une coopération allant au-delà de 2014. Cet accord englobera l'aide au développement, ainsi que la coopération en matière de sécurité, politique, économique et culturelle.

Pour terminer, à la suite des Conférences de Bonn et d'Istanbul, nous espérons que le message de la communauté internationale, y compris celui de mon propre pays, au Gouvernement et au peuple afghans sera clair : nous ne vous soutiendrons pas seulement au cours du processus de transition, mais nous serons également avec vous bien après 2014, alors que vous conduisez votre pays sur la voie allant de la transition à la transformation.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Mayr-Harting (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom de l'Union européenne. La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je tiens à exprimer notre peine au sujet des pertes humaines causées par les récentes attaques contre les Chiites à Kaboul et dans d'autres villes afghanes, ainsi que toutes nos condoléances aux familles en deuil. Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux blessés. C'est le moment de rappeler l'importance de protéger des valeurs telle que la tolérance, qui ont traditionnellement marqué la vie religieuse en Afghanistan.

Je voudrais continuer en remerciant le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2011/772*) et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, de son excellent exposé. Je remercie également le Vice-Ministre des affaires étrangères, Jawed Ludin, de sa présentation éclairante.

En outre, je tiens à remercier l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, d'avoir partagé les expériences qu'il a faites au cours de son mandat par visioconférence. L'action de M. de Mistura s'est déroulée au cours d'une période marquée par d'importantes évolutions, dont les élections parlementaires et le début du processus de transition. Grâce à son engagement sans relâche, il a considérablement renforcé l'image positive de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan et au-delà. Nous lui sommes très reconnaissants de sa contribution remarquable aux progrès réalisés en Afghanistan.

La période où nous entrons est tout aussi importante, et nous sommes par conséquent heureux que le Secrétaire général ait récemment nommé M. Ján Kubiš en tant que Représentant spécial. Qu'il me soit permis d'ajouter, à titre personnel, et aussi en me basant sur mon expérience passée, que j'ai eu l'occasion de connaître M. Kubiš au cours de ses nombreuses activités, en tant que Premier Ministre de son pays et Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, à Genève, et en Asie centrale. Nous sommes convaincus qu'il s'acquittera de ses responsabilités avec brio. Nous avons hâte de coopérer avec lui. Sa prodigieuse expérience en politique extérieure et de sécurité sera de grand prix pour nos efforts conjoints en Afghanistan.

Alors que l'engagement international en Afghanistan évolue, il est important que la communauté internationale et l'Afghanistan ne laissent subsister aucun doute quant à leurs engagements mutuels pour la décennie à venir. L'Union européenne se félicite, par conséquent, des conclusions atteintes lors de la récente Conférence de Bonn. En s'inspirant des conclusions des Conférences de Londres et de Kaboul et d'une décennie d'engagement international après la Conférence historique de Petersburg en 2001, la Conférence de Bonn a souligné les engagements mutuels solides en matière de gouvernance, de sécurité, de processus de paix, de développement et de coopération régionale. Bonn a ouvert une nouvelle perspective à l'engagement international continu au-delà de la fin de la transition au long de la Décennie de la transformation (2015-2024).

Il est également très encourageant que le Gouvernement afghan souligne l'importance de la réforme de la gouvernance et reconnaisse que les institutions démocratiques aux niveaux central et provincial nécessitent un renforcement décisif, y compris l'indépendance et le fonctionnement efficace des organes de contrôle, notamment ceux en charge des finances publiques. La transparence et la responsabilité de ces organes sont essentielles, en particulier pour lutter contre la corruption. L'Union européenne salue l'engagement renouvelé du Gouvernement afghan à l'application intégrale des engagements de Kaboul.

Il est important que notre action dans le domaine de la sécurité, notamment dans celui du maintien de l'ordre, soit complétée par la mise au point d'un secteur judiciaire indépendant. Ce sera essentiel si l'Afghanistan veut s'appuyer sur les progrès qu'il a accomplis au cours de la dernière décennie pour renforcer les libertés civiles et les droits de l'homme, y compris les droits des femmes.

À la Conférence de Bonn, nous avons entendu la voix de la société civile afghane, et nous avons souligné la nécessité de renforcer la participation de ce secteur dans les processus démocratiques du pays. Nous nous félicitons également que les conclusions de la Conférence de Bonn insistent de nouveau sur l'ouverture qui doit caractériser le processus de réconciliation et de paix, indépendamment du statut social et de la sexospécificité, et qu'elles réaffirment que le processus et son issue doivent respecter la Constitution afghane, y compris ses dispositions relatives aux droits de l'homme et notamment aux droits des femmes. Nous estimons que les femmes afghanes devraient pouvoir participer à tous les aspects, du processus de paix et de réconciliation, cela à tous les niveaux. L'Union européenne souhaite réaffirmer son ferme attachement à la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité.

Les conclusions de la Conférence de Bonn ont aussi souligné l'importance de renforcer et d'améliorer le processus électoral afghan, ce qui constitue une avancée cruciale pour démocratiser le pays. Nous pensons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit s'impliquer de façon continue dans le processus de réforme électorale.

Les efforts pour lutter contre le trafic de stupéfiants ont aussi été abordés dans les conclusions

de la Conférence de Bonn. L'augmentation de la superficie des champs de pavot et la possible production d'opium qui en découle, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, sont une source d'inquiétude. L'Union européenne continuera de soutenir le Gouvernement afghan dans sa lutte contre l'industrie de la drogue et salue les efforts déployés par la MANUA à cet égard.

Je peux assurer le Conseil de la solide détermination de l'Union européenne de rester engagée en tant que partenaire solide et fiable, même après la fin de la transition, comme l'ont précisé les conclusions du Conseil de l'Union européenne le 14 novembre sur l'Afghanistan. De plus, l'Union européenne a prorogé le mandat de sa mission de police jusqu'à fin 2014. Nous demeurerons attachés, après la transition, à soutenir les efforts afghans visant à renforcer la police civile et l'état de droit.

Je tiens à aborder un aspect qui mérite une attention et un encouragement particuliers. Il s'agit du suivi de la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan : sécurité et coopération au cœur de l'Asie. La Conférence d'Istanbul a jeté une base utile à un processus de coopération politique dans le voisinage de l'Afghanistan, pris en main et dirigé par les pays de la région. Mais de nouveaux progrès seront nécessaires pour traduire les promesses en avantages tangibles : une sécurité améliorée et le développement économique de la région.

Par conséquent, il sera important de préparer la Conférence ministérielle de Kaboul en 2012 avec l'objectif de renforcer les engagements de la Conférence d'Istanbul. Tous les pays de la région profiteraient d'un Afghanistan prospère et stable et d'une solution pacifique au conflit. Par conséquent, il faut les encourager à favoriser les échanges commerciaux, le transit et les investissements croisés, à la fois avec l'Afghanistan et entre eux.

L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle central s'agissant d'appuyer tout engagement dans ces domaines pris par les pays de la région. Les États membres du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods – dont l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale des douanes et bien d'autres – peuvent apporter une aide concrète nécessaire à l'intégration au cœur de l'Asie. L'Union européenne est disposée à appuyer les initiatives en ce sens.

Pour terminer, l'augmentation du nombre des victimes civiles causées par des éléments opposés au Gouvernement, y compris les récentes attaques contre les Chiites, est une source de vive préoccupation. Toutefois, les progrès signalés par le Secrétaire général donnent aussi de l'espoir pour le passage de l'Afghanistan de la transition à la transformation. Le rôle de l'Organisation des Nations dans ce passage restera vital pour les années à venir; il consistera notamment à coordonner avec autorité les efforts de la communauté internationale et à tenir le Gouvernement afghan pour responsable de ses engagements à l'égard du Processus de Kaboul et des conclusions de la Conférence de Bonn.

À cet égard, la poursuite de la présence de la MANUA après 2014 est importante. L'Union européenne attend avec intérêt les résultats de l'examen en cours des activités confiées à la MANUA et de l'appui des Nations Unies en Afghanistan. Nous sommes prêts à donner notre avis sur le renforcement de l'efficacité des Nations Unies en Afghanistan. L'objectif de nos efforts conjoints demeure clair : améliorer la vie et les moyens de subsistance du peuple afghan.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège.

M. Wetland (Norvège) (*parle en anglais*) : Après 10 ans de présence internationale en Afghanistan, nous sommes entrés dans une nouvelle phase. La présence militaire sera progressivement réduite au fur et à mesure que les Afghans assument la responsabilité de leur propre sécurité. Les unités de combat norvégiennes se retireront d'ici à 2013. Cependant, la Norvège ne se retirera pas de l'Afghanistan. Nous resterons un partenaire et un ami de l'Afghanistan, au cours des années de transition et pendant la décennie de transformation, et même au-delà.

La Conférence de Bonn s'est concentrée sur les aspects civils et la certitude et la clarté des résultats, relativement aux engagements internationaux à long terme en faveur de l'Afghanistan. Le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale se base désormais sur des engagements mutuels fermes. Nous envisageons un passage radical des aspects militaires et de sécurité au processus politique et au développement à long terme. À cet égard, il nous faut un dialogue constructif avec l'Afghanistan au sujet de l'appui civil et de la présence civile avant et après 2014. Nous notons avec satisfaction que le Processus de Kaboul

semble être de nouveau sur la bonne voie et qu'un programme triennal du Fonds monétaire international pour l'Afghanistan a été confirmé.

Seul un processus politique peut permettre de régler le conflit. Nous devons y faire participer toutes les parties au conflit, ainsi que les groupes ethniques et tribaux, la société civile et les femmes en particulier. Les armes doivent céder la place à la politique. Le Gouvernement afghan est confronté à des défis énormes et a besoin d'un appui supplémentaire de la communauté internationale. Le terrorisme constitue une grave menace et la situation en matière de sécurité est instable, mais des années de formation et les responsabilités de plus en plus importantes confiées aux forces de sécurité afghanes ont porté des fruits.

Les forces de sécurité afghanes sont l'un des éléments clefs d'une société stable. Un autre élément tout aussi important est la capacité du Gouvernement à bien s'acquitter de ses fonctions. Nous l'avons dit à maintes reprises. Il faut prendre des mesures pour améliorer la bonne gouvernance et son efficacité dans toutes les régions de l'Afghanistan. Il faut intensifier la lutte contre la corruption et mettre en place des institutions démocratiques crédibles.

Il est impératif de respecter la Constitution afghane. Il faut respecter les droits et l'autonomisation des femmes. L'Afghanistan doit impérativement honorer ses obligations internationales, et, surtout, les droits fondamentaux de la personne, qui sont universellement reconnus.

Le Processus d'Istanbul nous semble prometteur, car il privilégie davantage la coopération régionale. Cela peut également renforcer la stabilité et le développement économique dans l'ensemble de la région.

Pendant des années et à maintes reprises, nous avons souligné que la responsabilité de la gouvernance de l'Afghanistan et de sa sécurité incombait au Gouvernement afghan. Nous continuerons d'appuyer ses efforts visant à construire un Afghanistan stable. L'appui international doit s'aligner sur les priorités du Gouvernement afghan. La Norvège s'est engagée à fournir 125 millions de dollars par an aux fins des activités civiles. Nous verserons ce montant annuel jusqu'en 2013, et nous sommes prêts à continuer d'apporter notre appui à un niveau élevé à l'avenir.

Pour terminer, nous sommes profondément reconnaissants au Représentant spécial, M. de Mistura, pour ses efforts inlassables. Nous nous félicitons de la nomination de M. Ján Kubiš en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre excellente coopération avec lui. Le rôle de chef de file des Nations Unies en Afghanistan est indispensable.

Une fois de plus, en 2011, plusieurs civils, des membres du personnel des Nations Unies et des soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité, dont un soldat norvégien, ont été malheureusement tués. Nous rendons hommage à leur mémoire et nous nous engageons à œuvrer de concert avec l'ONU pour assurer la sûreté et la sécurité de tout le personnel.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : la Nouvelle-Zélande s'associe au Secrétaire général pour remercier le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, de son leadership et des services rendus en Afghanistan, et se réjouit à la perspective de travailler avec M. Ján Kubiš. Nous souhaitons également la bienvenue au Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan et le remercions de sa déclaration au Conseil.

La Nouvelle-Zélande se réjouit de noter qu'après une année très difficile, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2011/772) signale des progrès supplémentaires et soutenus. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le cadre du Processus de Kaboul et nous jugeons encourageants les efforts du Gouvernement afghan pour résoudre le problème de la Banque de Kaboul et mener à bon terme ses négociations avec le Fonds monétaire international. Cependant, le rapport du Secrétaire général fait également état des défis qui subsistent, et nous demeurons déterminés à collaborer avec nos partenaires pour les relever.

Depuis notre dernière intervention au Conseil sur la situation en Afghanistan (voir S/PV.6497), l'équipe néo-zélandaise de province chargée de la reconstruction a supervisé le début officiel de la transition dans la province de Bamyan, l'une des premières provinces à s'engager dans ce processus. Il m'est agréable d'annoncer que la transition se poursuit sans heurts. L'équipe s'est efforcée délibérément d'encourager la population de Bamyan à demander d'abord assistance à son propre gouvernement. En conséquence, les autorités locales saisissent la chance

offerte par la transition pour assumer de plus en plus la responsabilité de leurs affaires.

À l'avenir, il sera essentiel que le Gouvernement afghan puisse répondre aux besoins de la province de Bamyan. La transition impose plus de responsabilités aux autorités provinciales. Le Gouvernement doit les appuyer en leur fournissant des ressources suffisantes, en déléguant l'autorité et, par-dessus tout, en démontrant sa volonté – voire sa détermination – à remplacer les quelques acteurs corrompus ou incompétents par des candidats retenus sur la base du mérite. Sinon, la population de la province de Bamyan continuera de compter sur la communauté des donateurs et des organisations non gouvernementales pour les services de base, au lieu de se tourner vers le Gouvernement provincial.

Nous nous félicitons des efforts en cours déployés par les Nations Unies pour promouvoir et encourager la cohérence entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), les donateurs, et le Gouvernement afghan. Ces efforts permettent de rapprocher davantage le Gouvernement du peuple. À l'heure où nous coopérons pour réaliser le but ultime de la transition, nous exhortons les Nations Unies à poursuivre ce travail essentiel, car il y aurait encore des améliorations à apporter aux efforts visant à améliorer la coordination et la communication. L'étude menée dans la province de Bamyan par l'Organisation centrale de statistique, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, était une excellente initiative, mais une plus grande attention à la diffusion de ses résultats aurait eu une incidence positive sur la capacité du Gouvernement local à répondre aux besoins de la population.

Le processus de transition est fragile, mais nous ne devons pas sous-estimer la capacité des institutions, des autorités et des populations afghanes à répondre aux besoins de leurs communautés. Avec l'appui continu de l'équipe de province chargée de la reconstruction, de la communauté internationale et, surtout, du Gouvernement de Kaboul, nous avons des raisons d'espérer que le processus de transition à Bamyan sera mené à bonne fin en 2013.

La Nouvelle-Zélande a été très préoccupée par le rapport d'octobre de la Mission des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) faisant état des mauvais traitements généralisés infligés aux détenus dans les installations du Gouvernement afghan. Nous sommes reconnaissants pour l'enquête menée par les Nations Unies sur cette situation difficile et nous rendons hommage à la MANUA d'avoir réagi avec prudence aux conclusions du rapport. La Nouvelle-Zélande a directement fait part des ses préoccupations au Gouvernement afghan. Nous nous félicitons de sa réaction initiale, mais nous appuyons également la suspension immédiate par la FIAS des transferts des détenus aux installations en question. Nous réitérons surtout que le Gouvernement afghan doit continuer à examiner cette question.

Nous nous félicitons également du rapport de la MANUA sur l'application de la loi de 2009 sur l'élimination de la violence contre les femmes. En dépit de quelques progrès, l'expérience de la Nouvelle-Zélande relativement à l'application de cette loi par les juges, procureurs et policiers afghans correspond à la plupart des conclusions de la MANUA. Même à Bamyan – une province dont le Gouverneur est une femme depuis 2005, ce dont il faut se féliciter – la grande majorité des affaires relatives aux violences à l'égard des femmes ne sont pas traitées comme il se doit par le système judiciaire officiel. Il en résulte un traitement dégradant pour les victimes. Nous exhortons le Gouvernement afghan, avec l'appui des Nations Unies, à continuer de promouvoir une bonne application de la loi de 2009, notamment en remplaçant, le cas échéant, les fonctionnaires corrompus ou incompétents.

La Nouvelle-Zélande appuie fermement les résultats des réunions internationales tenues récemment sur l'Afghanistan. La réunion d'Istanbul a signalé un fort engagement régional en faveur de l'Afghanistan, et nous sommes encouragés par l'engagement manifesté par tous les participants à la Conférence de Bonn.

Comme tous ceux présents sur le terrain, la Nouvelle-Zélande a œuvré assidument à parvenir à de bons résultats à Bamyan, et elle reste déterminée à soutenir le processus de transition jusqu'à son achèvement. Et ce sera ensuite aux populations de Bamyan elles-mêmes et à leurs gouvernements – central, provincial et de district – d'assurer leur propre avenir.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, S. E. M. Ludin, pour sa présence au débat du Conseil sur l'Afghanistan, et en particulier pour sa déclaration. Je remercie également

M. Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, pour son exposé très complet. Mes remerciements vont aussi à M. de Mistura pour son exposé instructif, et je tiens à lui exprimer toute ma gratitude pour le dévouement dont il a fait montre pendant son mandat de Représentant spécial du Secrétaire général. Le Japon a beaucoup apprécié ses efforts et le travail qu'il a accompli pendant près de deux années. Et je félicite M. Ján Kubiš pour sa nomination au poste de Représentant spécial. Nous sommes confiants dans sa capacité à diriger la Mission et lui souhaitons un plein succès.

Le Japon salue les efforts consentis par les Gouvernements allemand et afghan pour la tenue de la Conférence internationale de Bonn sur l'Afghanistan, et se félicite des engagements mutuels pris de nouveau par l'Afghanistan et la communauté internationale en vue de forger un avenir stable, démocratique et prospère pour l'Afghanistan. Cette année marque le dixième anniversaire depuis que l'Afghanistan a commencé à édifier une nouvelle nation en 2001. Au cours de cette décennie, cet effort, mené par l'Afghanistan avec l'appui de la communauté internationale, a enregistré des progrès considérables. Mais il reste encore de grands défis à relever, lesquels exigent une coopération étroite entre l'Afghanistan et la communauté internationale.

Premièrement, il est indispensable d'assurer, par le biais du processus politique, la stabilité ainsi que des progrès permanents dans la transition vers la sécurité. Nous nous sommes félicités du démarrage du processus de transition en juillet, et de l'approbation de la deuxième phase de la transition en novembre. Il est également crucial que la réconciliation nationale soit dirigée par les Afghans afin de faire avancer le processus de transition. Il importe également d'accélérer la réintégration afin que les progrès accomplis et les résultats obtenus dans ce domaine puissent être consolidés. Le Japon se félicite de ce que près de 3 000 réintégrés aient rejoint le Programme afghan de paix et de réintégration, et nous continuerons activement à appuyer les efforts menés par l'Afghanistan dans ce domaine.

La deuxième question qui se pose a trait à la réalisation d'une croissance durable en Afghanistan. Cet objectif ne pourra être atteint qu'au travers d'un solide partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale dans le cadre de la Décennie de la transformation. La communauté internationale doit coopérer avec le Gouvernement afghan pour renforcer la durabilité et l'autonomie de sa gestion économique et financière afin d'atténuer l'impact macroéconomique escompté de la transition.

Le troisième point porte sur la coopération régionale. Une relation stable et de coopération entre l'Afghanistan et les autres pays de la région est indispensable à l'instauration d'une stabilité durable dans le pays. C'est pourquoi nous nous félicitons du résultat de la Conférence d'Istanbul et soulignons l'importance de la promotion d'une coopération économique régionale pour le développement de la région tout entière grâce au renforcement des liens de l'Afghanistan avec les économies régionale et mondiale.

Nous devons continuer à consolider le processus de transition et nous attacher à définir clairement en quoi consistera la Décennie de la transformation. Gouvernance, sécurité, processus de paix, développement économique et social et coopération régionale sont des domaines interdépendants qui doivent être abordés en coordination. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2011/772*), il est nécessaire d'adopter une approche équilibrée des aspects relatifs à la sécurité et autres en vue de promouvoir la stabilité à long terme de l'Afghanistan jusqu'à 2014 et au-delà.

Dans ce contexte, comme cela a été annoncé à la Conférence de Bonn, le Japon compte accueillir une conférence ministérielle à Tokyo en juillet prochain pour assurer le suivi de la Conférence de Bonn. Outre la coordination de l'assistance économique internationale pendant la période de transition, cette conférence portera sur la stratégie de l'Afghanistan en matière de développement durable, y compris la coopération économique régionale. Nous espérons avoir des débats qui nous permettront d'identifier les priorités les plus immédiates du Gouvernement afghan dans sa recherche de viabilité financière et de développement. Nous espérons établir une coopération étroite avec le Gouvernement afghan, la communauté internationale et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour préparer cette conférence.

Le Japon attend avec intérêt un examen global du mandat de la MANUA et de l'appui accordé par l'ONU à l'Afghanistan. Ce sera là une tâche très importante pour la direction que l'ONU imprimera à l'avenir de l'Afghanistan. La MANUA continue de jouer un rôle

important, et le Japon continuera de faire le maximum pour participer à ses activités.

Enfin, nous voudrions encore une fois remercier très sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. de Mistura, pour son dévouement, et nous réitérons notre détermination à appuyer les efforts de la MANUA sous la direction de M. Kubiš et des hommes et des femmes de la Mission qui ont démontré leur profond attachement à cette tâche.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liechtenstein.

M. Wenaweser (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Nous saluons le dernier rapport du Secrétaire général (S/2011/772*) sur la situation en Afghanistan, et remercions le Représentant spécial Staffan de Mistura pour le travail accompli. Nous tenons également à féliciter M. Ján Kubiš d'avoir accepté ce poste difficile et nous nous engageons à lui accorder tout notre appui.

Nous nous félicitons également du résultat de la Conférence tenue récemment à Bonn, qui signale clairement que l'Afghanistan peut compter sur l'appui à long terme de la communauté internationale, pendant la transition et longtemps après qu'elle sera terminée à la fin de 2014. L'Afghanistan avance sur la voie de la transition, qui aboutira à une souveraineté et à une prise en charge totale par le peuple afghan et à un système politique fondé sur la Constitution afghane, elle-même basée sur l'état de droit et conforme aux obligations inhérentes aux droits de l'homme internationaux.

La situation des femmes est un aspect particulièrement important et sensible de ce processus complexe, qu'il s'agisse de la lutte contre toutes les formes de discrimination sexuelle ou d'assurer leur participation effective au processus politique, conformément au programme du Conseil sur les femmes et la paix et la sécurité. Au cours de la Conférence de Bonn, de nombreux représentants gouvernementaux, dont notre Ministre des affaires étrangères, ont souligné sans ambigüité qu'il importait de défendre les droits des femmes et leur participation dans le cadre des processus de paix et de transition, et de préserver les progrès réalisés dans ce domaine au cours de la décennie écoulée.

Nous croyons que l'ONU, et donc le Conseil, a un rôle crucial à jouer à cet égard. Le Conseil devant renouveler le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en mars 2012, nous jugeons opportun de tenir un débat sur les aspects de la situation en Afghanistan qui ont trait aux femmes, à la paix et à la sécurité – en vue de mener en toutes connaissances de causes des négociations dans le cadre de la prorogation du mandat. Le Gouvernement du Liechtenstein, en partenariat avec le « Liechtenstein Institute on Self-Determination » de l'Université de Princeton, propose d'organiser au Liechtenstein un atelier sur la mise en œuvre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité en Afghanistan du 28 au 30 janvier.

Le résultat de ces discussions devrait être incorporé au processus de négociations du Conseil sur la prorogation du mandat de la MANUA. Les participants compteront des dirigeantes afghanes, du Gouvernement et de la société civile, de hauts responsables de l'ONU, des représentants d'organisations non gouvernementales, des universitaires et des représentants d'États, en particulier des pays membres du Conseil de sécurité.

Nous espérons que cette réunion, qui a reçu l'appui des délégations allemande et afghane, peut apporter une contribution concrète aux préparatifs en vue du renouvellement du mandat et offrir au Conseil une occasion unique d'intégrer ses activités thématiques à ses activités consacrées aux pays. Nous espérons que les membres du Conseil seront en mesure d'accepter cette invitation.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Kethergany (Malaisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom de M. Hussein Haniff, Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens tout d'abord à saluer la présence de M. Jawed Ludin, Vice-Ministre afghan des affaires étrangères, de M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et de M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

Ma délégation remercie le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan (S/2011/772*). Ma délégation remercie également M. Staffan de Mistura et les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du dévouement et de la ténacité avec lesquels ils s'acquittent de leur tâche dans le pays dans

des conditions difficiles. Je me joins aux précédents orateurs pour féliciter M. Ján Kubiš de sa nomination au poste de Représentant spécial en remplacement de M. de Mistura à partir de l'année prochaine.

Il y a 10 ans, le Conseil de sécurité a décidé que la situation an Afghanistan représentait une menace pour la paix et la sécurité internationales. Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil a autorisé la création de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), qu'il a chargée d'aider l'Administration intérimaire afghane, qui avait à sa tête le nouveau Président nommé, Hamid Karzaï. Ce tournant dans l'histoire de l'Afghanistan a été marqué par l'adoption de la résolution 1386 (2001), le 20 décembre 2001.

Dix ans plus tard, nous sommes heureux de voir que le Président Karzaï est en train de sortir le pays du bourbier dans lequel l'avait jeté un regrettable conflit. Nous sommes maintenant témoins d'un autre tournant dans l'histoire afghane, car les responsabilités dans le domaine de la sécurité vont être transférées de la FIAS aux Forces nationales de sécurité afghanes. Cependant, il reste beaucoup à faire pour améliorer les conditions de sécurité en Afghanistan.

La Malaisie s'associe au Conseil de sécurité et à la communauté internationale pour condamner les attaques odieuses perpétrées à Kaboul et Mazar-e Charif le 6 décembre. Ma délégation demeure préoccupée par la poursuite des assassinats ciblant des hauts responsables du Gouvernement, des membres des forces de sécurité et des personnalités politiques et religieuses locales influentes. Nous présentons d'autre part nos condoléances aux proches des victimes de l'attentat perpétré par les insurgés contre le complexe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Kandahar, le 31 octobre. Nos pensées vont aux victimes et aux familles des personnes touchées par tous ces incidents tragiques.

L'augmentation du nombre de victimes civiles en Afghanistan n'est cependant pas moins grave; c'est un problème qui préoccupe particulièrement ma délégation. Le mois dernier, le Conseil a entendu Mme Navanethem Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, exprimer sa préoccupation quant au fait que l'augmentation du nombre de victimes civiles se produit « dans un climat caractérisé par l'absence de responsabilité pénale pour les graves violations du droit international » (voir S/PV.6650).

Si la prise délibérée de civils pour cibles par les forces antigouvernementales mérite d'être condamnée, il est encore plus troublant de noter que les forces progouvernementales et les forces de la FIAS dirigées par l'OTAN pourraient être responsables d'un nombre élevé de victimes civiles. La Malaisie appelle donc toutes les parties à respecter la lettre et l'esprit du droit international humanitaire afin de gagner les cœurs et les esprits du peuple afghan.

Gagner la bataille pour s'attacher les cœurs et les esprits est une initiative qu'a toujours défendue la Malaisie, qui a acquis de l'expérience en matière de lutte contre les insurrections armées durant les années de formation de la nation. En effet, c'est dans ce même esprit que nous avons accepté l'invitation du Gouvernement afghan à rejoindre la FIAS et, en juillet 2010, 40 membres du contingent médical des Forces armées malaisiennes ont été déployés dans la province de Bamyan. Leur tâche consiste à fournir des services médicaux, dentaires et des soins de santé à la population civile afghane. Ils ont été reconnus par leurs partenaires de la FIAS et la population locale pour leur capacité à proposer des solutions innovantes, adaptées au contexte social et religieux local.

Je ne saurais trop insister sur l'importance qu'attache la Malaisie à la nécessité de gagner les cœurs et les esprits des Afghans. En conséquence, et par respect pour la démocratie et la Constitution du pays, ma délégation appuie le processus de réconciliation et de réintégration dirigé et pris en mains par les Afghans, processus politique qui mérite une attention et un appui ciblés de la part de la communauté internationale. Nous devons maintenant nous pencher sur les options non militaires qui nous permettront de compléter, puis de valider, les progrès accomplis à ce jour par l'Afghanistan. Ma délégation est convaincue que le meilleur moyen d'aller de l'avant est d'établir une ligne de communication nette avec les dirigeants qui désapprouvent le Gouvernement, mais qui ont renoncé à la violence et accepté la Constitution afghane.

La Malaisie est convaincue que le renforcement des capacités humaines est un pilier important de l'édification de la nation et, dans le cas de l'Afghanistan, de la reconstruction du pays. Le renforcement des capacités humaines est également le moyen le plus pratique pour permettre à l'Afghanistan de consolider son développement et sa croissance et de les rendre plus durables. À cette fin, la Malaisie continuera de fournir une assistance technique à

l'Afghanistan par le biais de nombreux programmes de formation et de renforcement des capacités techniques.

À compter d'octobre 2011, au total, 399 Afghans avaient bénéficié des nombreux cours proposés par le Programme malaisien de coopération technique, notamment dans les domaines suivants : diplomatie, administration publique, justice, banques, ingénierie et administration douanière. Le Programme malaisien de coopération en matière de défense a permis de former plusieurs officiers militaires afghans à la tactique et de leur enseigner l'arabe. La Malaisie facilite par ailleurs des initiatives communes de renforcement des capacités par le biais de son Programme de formation de pays tiers, notamment le Programme d'éducation de la Malaisie et de l'Australie pour l'Afghanistan, qui permet de former des formateurs du corps enseignant afghan à Kuala Lumpur.

La volonté de la Malaisie d'appuyer les efforts déployés par la communauté internationale pour aider l'Afghanistan s'est également traduite par la participation de son Ministre des affaires étrangères, M. Anifah Aman, à la récente Conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Bonn. À cet égard, ma délégation réaffirme sa volonté d'aider l'Afghanistan dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité, du processus de paix, du développement économique et social et de la coopération régionale, comme convenu à la Conférence de Bonn.

Pour terminer, la Conférence internationale sur l'Afghanistan était axée sur le thème « Après la transition, la décennie de la transformation (2015-2024) ». La Malaisie est impatiente de continuer à jouer un rôle important dans le développement de l'Afghanistan, non seulement durant les 10 ans que durera la décennie de la transformation, mais également au cours des décennies suivantes.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous vous félicitons, vous et votre équipe, Monsieur le Président, de votre compétence dans la conduite des travaux du Conseil pour le mois de décembre et vous remercions d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, de son exposé.

Le Pakistan reconnaît l'importance du rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la coordination de l'action internationale globale en Afghanistan. Par le passé, nous nous étions félicités du renforcement de ce rôle dans le domaine politique et en matière de sécurité. Nous espérons que la révision du mandat de la MANUA permettra aux Nations Unies de contribuer plus authentiquement à la paix et au développement de l'Afghanistan.

Pour ce qui le concerne, le Pakistan est attaché à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan. Le 15 décembre, le Premier Ministre, S. E. M. Syed Yusuf Raza Gilani, a déclaré au Parlement pakistanais :

> « Je tiens aussi à réaffirmer que le Pakistan, en tant que pays épris de paix, reste résolu à promouvoir la stabilité et la paix dans notre région, en particulier en Afghanistan.
>
> Nous avons tendu en toute sincérité une main amicale au peuple et au Gouvernement afghans. En tant que voisins immédiats de l'Afghanistan qui ne lui souhaitent que du bien, nous restons déterminés à promouvoir les meilleures relations dans tous les domaines ».

Dans le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui (S/2011/722*), le Secrétaire général estime qu'il était capital que le Pakistan et l'Afghanistan renforcent leurs relations bilatérales pour que se renforcent la paix, la réconciliation et la stabilité. Cette observation est bien fondée. Nous sommes attachés à la paix, à la réconciliation et à la stabilité en Afghanistan. Le Pakistan espère pouvoir contribuer, aussi efficacement que possible, à la mise en place d'un environnement exempt de récrimination et de rejet mutuel de la faute, qui soit basé sur le respect et la confiance mutuels. Réagir par des déclarations gratuites et épidermiques à certains faits pollue l'atmosphère et sape la confiance mutuelle. Il faut cesser de se rejeter mutuellement la faute. Le Pakistan ne peut être tenu responsable des problèmes et des difficultés auxquels est confronté l'Afghanistan.

L'Afghanistan, la communauté internationale et la Pakistan doivent travailler de près et main dans la main, en tant que partenaires responsables et dans un esprit de coopération, sans s'empresser de porter des jugements ou de s'interroger sur les intentions des uns et des autres. Il est essentiel que nous évitions les allusions, comme celle faite plus tôt aujourd'hui par le représentant de la France, qui cherche à trouver un bouc émissaire commode tout en continuant d'ignorer la situation dans son ensemble.

Nous ne prêchons pas quelque chose que nous ne faisons pas. Le Pakistan n'a jamais recouru aux accusations, même quand des militants sont venus de l'autre côté de la frontière attaquer nos soldats et des civils innocents.

L'attaque du poste frontalier pakistanais, le 26 novembre, qui a causé la mort en martyrs de 25 soldats, a été un grave incident. Il s'agissait d'une violation de l'intégrité territoriale du Pakistan et d'une violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Suite à l'attaque du 26 novembre, le Pakistan s'est vu contraint de ne pas participer à la Conférence de Bonn. En prenant cette décision, le Gouvernement fédéral du Pakistan avait

> « exprimé l'espoir que la communauté internationale réaffirme son appui à la paix et au développement de l'Afghanistan à la prochaine Conférence de Bonn. Le Pakistan souhaite que cette conférence soit couronnée de succès ».

Je me ferai l'écho de la déclaration de notre Ministre des affaires étrangères en reconnaissant l'inestimable contribution de l'Allemagne à la paix en Afghanistan, ainsi que l'engagement des dirigeants allemands en faveur de la cause, comme le prouvent leurs efforts pour accueillir le processus de Bonn. Nous voulons que la communauté internationale réussisse en Afghanistan, car un tel succès est dans l'intérêt du Pakistan.

Je manquerais à mon devoir si j'oubliais de féliciter M. Ján Kubiš de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Nous l'assurons de notre pleine coopération et lui souhaitons plein succès.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khazaee (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je vous félicite, Monsieur le Président, d'assumer la présidence du Conseil ce mois. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2011/772*) et j'adresse mes sincères salutations à nos cher collègue, M. de Mistura, dont la mission en Afghanistan prendra fin, dans le proche avenir. Le souci constant de M. de Mistura de renforcer la paix et la stabilité en Afghanistan est digne d'éloges. Je voudrais aussi remercier S. E. M. Ján Kubiš de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Les exposés présentés aujourd'hui par M. de Mistura et M. Jawed Ludin, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, et les autres déclarations faites aujourd'hui ont porté sur des questions clefs touchant à la situation en Afghanistan, au mandat de la MANUA et à l'avenir de l'engagement international suite à la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue dernièrement à Bonn. Je souhaite par conséquent prendre quelques minutes pour parler succinctement de certains développements importants en Afghanistan, d'un point de vue iranien.

Nous avons de tout temps mis en garde contre les conséquences néfastes de la présence de forces étrangères en Afghanistan et averti des préoccupations des pays voisins de l'Afghanistan au sujet des intentions cachées d'une telle présence. Je veux faire allusion ici au cas du drone qui a décollé d'une base des États-Unis à Kandahar, en Afghanistan, et violé l'espace aérien iranien. L'avion-espion américain non identifié, nommé « la bête de Kandahar », a pénétré de 250 kilomètres à l'intérieur du territoire iranien jusqu'à une région non loin de la ville de Tabas, avant d'être abattu par les Forces armées de la République islamique d'Iran.

Cet acte de flagrante agression militaire aérienne sans aucune provocation est contraire à toutes les règles internationales existantes et internationalement admises concernant la souveraineté et l'inviolabilité de l'espace aérien de pays souverains. Je me demande pour quelles raisons ce type d'aéronef, qui ne semble être en possession que des seuls services de renseignement militaire des États-Unis, et qui ne sert qu'à collecter des renseignements à des fins d'espionnage, a survolé l'espace aérien iranien en violation du droit international établi.

Il va sans dire que violer l'espace territorial iranien va à l'encontre du but fondamental de l'Organisation des Nations Unies, qui est le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le développement entre les nations de relations amicales. Bien sûr, ce n'est pas la première fois qu'un tel incident criminel se produit, mais j'espère que ce sera la dernière. J'ai déjà exprimé notre ferme condamnation en saisissant par lettre S. E. le Secrétaire général, S. E. le Président de l'Assemblée générale, ainsi que le Président et les membres du Conseil de

sécurité (S/2011/764). Les divers aspects de cette question sont encore en cours d'examen par le Gouvernement de la République islamique d'Iran.

En corrélation avec une autre opération semblable menée par ce type de drone et organisée depuis les bases militaires des États-Unis en Afghanistan, j'aimerais faire allusion à une récente affaire dans laquelle un ressortissant américain espion bien entraîné et équipé, et agent des services de renseignement militaire des États-Unis, a été identifié alors qu'il sortait de la base américaine de Bagram, en Afghanistan, pour entrer en Iran. Sa malveillante mission a été heureusement interrompue par nos services de renseignement. Ces exemples prouvent clairement que les États-Unis utilisent leurs bases en Afghanistan tout aussi bien à des fins d'espionnage.

Quand on analyse la situation sur le terrain et débat de l'engagement international à long terme en Afghanistan, il faut tenir compte sérieusement des préoccupations des pays voisins. Cette même préoccupation a été exprimée par un responsable du Pakistan voisin au sujet du nombre élevé de pertes civiles dues aux opérations menées par l'intermédiaire de drones dans les régions du nord du Pakistan.

C'est à cause de ces préoccupations que nous restons convaincus qu'un engagement international à long terme ne devrait pas conduire à une présence à long terme et à l'établissement de bases militaires permanentes ou d'une présence militaire en Afghanistan. Nous savons tous que les forces étrangères sont entrées en Afghanistan au nom de la lutte contre le terrorisme et pour établir la paix et la sécurité. Dix années se sont écoulées. Selon de nombreux rapports officiels, il y a eu une intensification de l'insécurité par rapport à la situation de l'année dernière. La présence prolongée de forces militaires étrangères, quelles que soient leur forme et leur justification, n'apportera pas la paix et la stabilité en Afghanistan, mais offrira plutôt un terrain fertile aux terroristes et aux groupes extrémistes pour poursuivre leurs opérations.

L'autre problème est la poursuite et l'augmentation de la culture de stupéfiants, qui demeure le défi le plus sérieux non seulement pour l'Afghanistan, mais aussi pour les pays situés le long des circuits du trafic de drogue et les pays de destination. Cette menace entrave les progrès du pays vers le développement et met en péril la cohésion sociale de l'Afghanistan, ainsi que celle de ses voisins. Par ailleurs, les stupéfiants, qui servent de source de financement du terrorisme en Afghanistan, agissent comme un autre terrain fertile pour les terroristes, les extrémistes et les groupes illégaux qui tentent de déstabiliser le Gouvernement afghan.

Le 28 novembre, le Ministre iranien de l'intérieur a participé à la réunion ministérielle de l'Initiative triangulaire de lutte contre les stupéfiants, qui a eu lieu à Kaboul. Depuis son lancement en 2007, cette Initiative a favorisé l'échange d'informations et les opérations de renseignements visant les grands réseaux transnationaux, tout en instaurant la confiance. Les opérations de lutte contre la drogue coordonnées par une planification conjointe dans ce cadre ont abouti à des saisies de plusieurs tonnes de drogue et à l'arrestation de plusieurs trafiquants de drogue.

Un autre problème de longue date est celui des réfugiés afghans. Nous attendons avec impatience la tenue de la conférence internationale prévue au printemps 2012, à laquelle participeront l'Iran et l'Afghanistan, en vue de concevoir une vaste stratégie à long terme pour régler le problème des refugiés. Nous espérons que cette conférence aboutira à des résultats concrets et importants qui offriront de véritables solutions. Nous avons accueilli en moyenne près de 3 millions de ressortissants afghans au cours des trois dernières décennies. À l'heure actuelle, plus d'un million de réfugiés afghans sont enregistrés en Iran, tandis qu'un nombre encore plus important d'Afghans non enregistrés vivent aussi dans notre pays. Pendant toutes ces années, les ressortissants afghans ont continué de profiter des structures éducatives et sociales iraniennes, entre autres, et de bénéficier des mêmes subventions que les Iraniens. Nous exhortons de nouveau la communauté internationale à continuer de renforcer et d'accélérer ses efforts en vue de créer les conditions propices au rapatriement durable des réfugiés et à leurs pleines réadaptation et réinsertion dans leur patrie.

S'agissant de la coopération régionale, nous avons poursuivi nos pourparlers avec les autorités afghanes sur des bases bilatérale, trilatérale et régionale afin de renforcer encore davantage notre coopération, en particulier s'agissant de l'augmentation de notre coordination sur les questions de sécurité, la lutte contre la drogue, l'immigration illégale et la réalisation de projets de développement, notamment la construction de routes et de voies ferrées. Heureusement, nous avons pu obtenir de bons résultats. Par exemple, concernant les chemins de fer, nous

assisterons bientôt à l'achèvement d'un réseau ferroviaire régional qui permettra de relier les pays sans littoral d'Asie centrale et l'Afghanistan au golfe Persique. En intégrant l'Afghanistan au système ferroviaire d'Asie centrale, l'intégration économique afghane dans la région sera grandement facilitée.

Au sommet trilatéral qui s'est tenu à Téhéran au mois de juin, les Présidents afghan, iranien et pakistanais ont convenu d'unir leurs forces dans la lutte contre le militantisme. Toutes les parties ont souligné leur engagement à déployer des efforts pour éliminer l'extrémisme, le militantisme et le terrorisme. À ce propos, un certain nombre de projets ont déjà été achevés et de nouveaux accords ont été conclus. Nous espérons que d'autres accords bilatéraux, trilatéraux et multilatéraux seront conclus.

Nous nous trouvons actuellement dans la phase préparatoire du prochain sommet trilatéral qui se tiendra à Islamabad entre les chefs d'État de l'Afghanistan, de l'Iran et du Pakistan. Les Vice-Ministres des affaires étrangères des trois pays se sont réunis à Téhéran le 16 octobre. Nous espérons que l'amélioration du climat politique permettra de poursuivre cette initiative.

Ce mois-ci a eu lieu la Conférence de Bonn, qui a été l'occasion pour les pays limitrophes et les partenaires internationaux d'échanger des vues sur la façon de progresser vers la réalisation d'un processus de stabilité et de prospérité dirigé par les Afghans. Nous espérons que les résultats de la Conférence de Bonn permettront d'élaborer des mesures destinées à relever les défis communs sur les questions politiques et de sécurité, de mener des actions concrètes en vue d'éliminer l'extrémisme, le militantisme et le terrorisme, et d'ouvrir la voie à une meilleure prospérité économique de l'Afghanistan, grâce à la participation active de tous les pays voisins et de la région aux projets d'infrastructure et de développement répondant aux souhaits du peuple et du Gouvernement afghans. Toutes les initiatives prises à la Conférence de Bonn doivent renforcer la confiance entre l'Afghanistan et ses voisins à travers un engagement, une interaction et des partenariats actifs.

Les pays voisins de l'Afghanistan ont tous un intérêt crucial à la sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan, et ont un rôle à jouer dans la promotion du développement socioéconomique de ce pays. Évidemment, la perspective d'un Afghanistan stable et florissant serait la situation idéale pour ses voisins et pour l'ensemble de la région, en particulier pour la République islamique d'Iran. Il faut donc appuyer la coopération permanente entre l'Afghanistan, ses voisins et partenaires régionaux dans les domaines du commerce, du développement économique et du développement des infrastructures. À cet égard, nous devons également souligner le rôle central que joue l'ONU dans la coordination des efforts internationaux en Afghanistan, qui sont d'une importance capitale et jouissent de notre plein appui.

Le Président (*parle en russe*) : Le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne maintenant la parole.

M. Ludin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : C'était un véritable honneur de participer à la présente séance et d'entendre les amis et partenaires de l'Afghanistan. Je suis reconnaissant au Conseil de sécurité d'être resté attentif à la situation de l'Afghanistan, et de l'avoir inscrite à son ordre du jour en organisant ce débat très approfondi. J'espère que cela continuera. Je suis également reconnaissant à chacun des pays dont les représentants se sont exprimés aujourd'hui, membres du Conseil ou non, de leur appui, de leur amitié et de leur coopération avec l'Afghanistan. Nous apprécions leur partenariat.

Je suis fort ravi que le Conseil ait publié une déclaration concernant la Conférence de Bonn, qui, comme je l'ai dit précédemment, a été un événement extrêmement important du calendrier afghan cette année. Le fait qu'il reçoive l'approbation et l'appui du Conseil de sécurité constitue un nouveau progrès dans cette direction. Je salue aussi la référence à la Conférence d'Istanbul. Comme nous l'avons entendu dans certaines des déclarations faites aujourd'hui, la coopération régionale est maintenant indispensable au dialogue concernant l'Afghanistan, et le Processus d'Istanbul est très prometteur. Nous sommes impatients, en Afghanistan, de le faire progresser à la prochaine réunion qui aura lieu à Kaboul.

Je voudrais soulever quelques points au sujet des interventions qui ont été faites aujourd'hui. Tout d'abord, je remercie chaleureusement ceux qui ont exprimé leurs condoléances ou évoqué les civils blessés ou tués dans les récents attentats terroristes, notamment l'attentat du 6 décembre, jour de l'Achoura. Je suis très sensible à ces sentiments.

Ces attentats sont l'illustration des défis qu'il nous reste encore à relever. Le terrorisme international

est l'obstacle le plus important auquel l'Afghanistan soit confronté en matière de sécurité aujourd'hui. Nous en avons vu de nouvelles formes depuis peu. Aujourd'hui les attentats-suicide à la bombe sont responsables de la majorité des meurtres dans la population afghane. Bien que récent à tous égards, ce phénomène n'est pas confiné à l'Afghanistan. La seule manière de prendre ce défi à bras-le-corps passe par le renseignement et par une coopération régionale sincère et axée sur les résultats. Nous ne pourrons pas le relever par le recours à l'armée ou aux moyens militaires. Je pense que les sanctuaires dont bénéficient certains réseaux terroristes en dehors de l'Afghanistan représentent un problème extrêmement sérieux qu'il nous faut régler.

Deuxièmement, dans leurs déclarations, certains orateurs ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la situation des droits de l'homme, notamment s'agissant des centres de détention en Afghanistan. Je dois dire que, dès que le rapport (S/2011/772*) de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été publié, nos institutions chargées de la sécurité et d'autres instances compétentes ont lancé une enquête interinstitutions très poussée. Avec tout le respect que je dois au Conseil, je m'inscris en faux contre l'affirmation qui prétend que ce problème est systémique. La survenance de ce type d'épisodes est loin d'être systémique. Nous allons mener l'enquête et nous déterminerons la véritable ampleur du problème. Nous sommes véritablement déterminés à améliorer notre système carcéral. Pour remettre les choses dans leur contexte, il s'agit là d'institutions que nous avons en commun avec la plupart des pays présents ici. Nous avons mis en place ces institutions, et il faudra du temps avant qu'elles s'améliorent réellement. Néanmoins, il est évident que la torture et les mauvais traitements tels que ceux qui sont mentionnés sont absolument intolérables. Ils sont aussi intolérables pour les Afghans qu'ils le sont pour tout autre membre de la communauté internationale.

S'agissant de l'examen du mandat de la MANUA, nous nous félicitons que l'ONU s'en soit chargée avec beaucoup de sérieux et que cet examen soit en cours. Nous accueillons cet examen très favorablement. Conformément au processus de transition, nous pensons que le rôle de la MANUA devrait mieux s'adapter au souhait de l'Afghanistan d'assurer le leadership et les responsabilités. Nous sommes reconnaissants de l'accueil que le Conseil de sécurité a réservé à ce souhait. Cela ne doit toutefois nullement diminuer le rôle des Nations Unies. En Afghanistan, nous prenons ce rôle très au sérieux. Nous sommes tout à fait sûrs que ce rôle va évoluer vers quelque chose de certes différent, mais tout aussi important.

Enfin, s'agissant de l'inquiétude évoquée par le représentant de la République islamique d'Iran, nous prenons très au sérieux les préoccupations de nos partenaires régionaux. Je pense que l'on peut dire qu'en Afghanistan, ces 10 dernières années, nous avons accordé une grande attention aux préoccupations de nos amis, frères et partenaires régionaux, notamment à celles de nos voisins proches. Nous avons souvent, pour ne pas dire toujours, rassuré nos partenaires en affirmant que les Afghans ne permettraient jamais à leur territoire d'être utilisé contre un pays quel qu'il soit, en particulier contre nos voisins.

S'agissant de l'Iran en particulier, nous avons eu beaucoup de chance, car tant l'Iran que les États-Unis nous ont montré, ces 10 dernières années, qu'ils comprenaient que l'Afghanistan avait besoin de préserver un certain équilibre dans cette relation. Cette compréhension des deux parties – États-Unis et Iran – nous a beaucoup aidés et nous a permis de rapprocher des pays de toutes les régions du monde afin qu'ils coopèrent sur notre sol. Nous espérons que cette compréhension perdurera, dans l'intérêt de l'Afghanistan. Notre engagement envers nos voisins reste inchangé et est toujours aussi solide. S'agissant de cette question particulière, nous avons engagé des pourparlers avec les deux pays, et nous en assurons le suivi.

Pour finir, le concept de la Décennie de la transformation est un élément nouveau réconfortant pour la population afghane. Il illustre le type d'engagement que les Afghans espèrent lorsque la période de transition touchera à son terme. Je suis ravi que la Décennie de la transformation ait été évoquée spécifiquement dans diverses déclarations qui ont été faites ici aujourd'hui. Je pense que les conférences qui auront lieu l'an prochain – la Conférence de Chicago sur les questions de sécurité, et la Conférence de Tokyo sur le développement économique – feront progresser ce débat et établiront un cadre pour appuyer l'idée de la Décennie de la transformation.

Je suis véritablement honoré d'avoir participé au débat d'aujourd'hui. Je remercie profondément le Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Ludin, de sa déclaration.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 50.